

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTRE.

TELEPHONES:

ADMINISTRATION 7461 REDACTION: Main

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

DEMAIN, UN ARTICLE DE M. BOURASSA SUR LES ELECTIONS

LE "TITANIC"

L'effroyable catastrophe où vient de sombrer le Titanic jette dans l'ombre, pour un moment, les querelles nationales et internationales. Sous tous les climats, dans tous les pays, les hommes ont le cœur fait de même façon, et nul ne peut évoquer sans un douloureux tressaillement cette tragique vision. Il n'est personne, non plus, qui puisse tourner vers les parents et les amis qui scrutent, avec une si âpre anxiété, les moindres dépêches, une pensée indifférente.

De tels désastres font vibrer à l'unisson toutes les âmes. Ils soulignent pareillement avec une terrible éloquence notre faiblesse et notre indigence. Le Titanic représentait le dernier effort de la science, servie par des ressources illimitées. Il apparaissait comme le dernier mot de la stabilité et de la sécurité. Ses maîtres héritiers de l'expérience des générations de marins qui ont sillonné et battu l'Atlantique.

Et cependant, à son premier voyage, il sombre, brisé par une masse de glace que rien ne semble avoir pu éviter. Toutes les combinaisons de la science, toutes les forces emmagasinées et enrégimentées pour la défense de l'homme, restent impuissantes devant ce bloc. La télégraphie sans fil elle-même ne sert plus qu'à porter au loin un suprême cri de détresse et à limiter la catastrophe.

Quel rappel de l'infirmité de notre condition, de la faiblesse de nos moyens!

La pensée, la sympathie de tous les peuples civilisés se tourne aujourd'hui vers les victimes, vers leurs parents et leurs amis; mais quels témoignages pourraient consoler ceux qui restent? Seule, la croyance à l'immortalité, aux définitives réunions, peut alléger leur douleur.

OMER HEROUX.

Les Etats-Unis et le Japon

Les Etats-Unis commencent à s'inquiéter des efforts que fait le Japon pour obtenir du Mexique l'autorisation d'installer un dépôt de charbon à la baie de la Magdalena, en basse Californie. Un homme d'Etat de la situation du sénateur Cabot Lodge n'a pas hésité à exprimer publiquement ses appréhensions à ce sujet.

En fait, le Japon prétend n'avoir besoin que d'une station de ravitaillement pour une ligne de paquebots; mais les Américains redoutent qu'une fois établis sur le littoral mexicain, les Japonais n'y trouvent un pied à terre d'où il serait difficile de les déloger. La baie de la Magdalena n'offre aucun avantage comme port commercial, mais elle ferait une base navale excellente. Et il convient d'ajouter qu'elle est bien située pour l'établissement d'un dépôt de charbon pour une ligne de navigation purement commerciale entre le Japon et l'Amérique du Sud.

Nous n'avons jamais cru que le Japon commettrait la folie de rechercher la guerre avec un pays aussi riche et aussi plein de ressources que les Etats-Unis. Et s'il avait l'idée d'une semblable aventure, il n'est pas vraisemblable que le gouvernement du Mikado songerait à entreprendre des opérations sérieuses de ce côté-ci du Pacifique. Son but serait de chasser les Américains des Philippines et des îles Hawaï, tout en détruisant leur prestige en Chine. Cette entreprise n'impliquerait nullement une attaque contre les Etats du littoral américain.

Cependant, les craintes que la puissance japonaise suscitent aux Etats-Unis soit un indice de l'évolution qui s'opère dans les tendances de ce pays. En dépit de ses prétentions au contraire, il aspire de plus en plus à jouer un rôle dans la politique mondiale.

Les questions internationales l'intéressent tout autant que les autres grandes puissances du monde. Nous n'en voulons d'autre preuve que les efforts faits récemment par le gouvernement américain pour contribuer à l'emprunt chinois et obtenir des concessions de chemins de fer en Chine.

En essayant d'entraver l'extension commerciale du Japon en Amérique, les Etats-Unis veulent atteindre dans ses oeuvres vives le concurrent le plus redoutable qu'ils auront à rencontrer en Extrême-Orient.

Uldéric TREMBLAY.

Justice pour les inspecteurs d'écoles

Pensera-t-on aux inspecteurs d'écoles dans le rajustement des salaires des fonctionnaires provinciaux? L'on va peut-être nous répondre qu'ils viennent d'obtenir une augmentation de traitement. Oui, mais avec des conditions qui rendent cette augmentation illusoire. On les oblige maintenant de faire deux visites au lieu d'une. C'est-à-dire que les trois-quarts de l'augmentation accordée sont absorbés par les frais de voyage.

Pourquoi ne point traiter ces fonctionnaires, certes beaucoup plus méritants qu'une foule d'autres, de la même manière que leur service civil en général? Pas un employé civil ne sort de son bureau en mission officielle sans que ses dépenses de déplacement lui soient payées. Que l'on fasse de même pour les inspecteurs d'écoles: qu'on leur alloue une somme raisonnable pour leurs frais de route et de pension. Ce n'est que justice.

OMER HEROUX.

J. D.

BILLET DU SOIR.

Les races chatouilleuses

La Young Men's Hebrew Association, de Perth Amboy (Nouveau-Jersey), et les loges locales des B'nai Zion, Brith Shalom et Brith Abraham, la Hebrew Progressive Association, et la Hebrew Educational Alliance ainsi que le Temple Beth Mordecai s'agitent. Ils s'agitent, tiennent des réunions, réclament, pétitionnent pour faire biffer du programme des études littéraires du high school, le Marchand de Venise, de Shakespeare.

Ce qui blesse le plus les Juifs si chatouilleux sur le chapitre de la fierté nationale, ce n'est pas que Shylock soit de leur race, mais bien plutôt qu'il ressemble tant au youpin de nos jours.

Et les Irlandais d'Amérique profitent de l'occasion pour rappeler avec amertume qu'ils protestèrent en vain jadis contre The Play of the Western World, dans laquelle tous les personnages antipathiques sont irlandais.

D'autre part, les autorités américaines, qui ne veulent pas — avec raison, certes! — que le peuple perde le respect de ceux à qui il incombe de faire respecter les lois, vont interdire l'incarnation au théâtre de l'agent de la paix.

Quand Irlandais et Juifs auront obtenu que leurs nationaux soient respectés même sur la scène, surtout sur la scène, des jours nouveaux tinteront pour le vaudeville américain: Quand on en aura enlevé le policeman, le Juif et l'Irlandais, il ne restera plus que les jambes et la musique. Et ce ne sera pas moins spirituel.

Léon LORRAIN.

Sur le Pont d'Avignon...

Un millier et demi de vies perdues en plein océan suscitent chez tout le monde une telle tristesse qu'il est difficile aujourd'hui de ne pas oublier, au milieu des événements politiques, quels qu'ils soient, l'histoire d'un pont.

Il a raison, l'auteur qui dit que la politique prend souvent dans la vie une place exagérée; les grandes catastrophes rétablissent pour un temps le sens des proportions.

Un prédicant protestant affirmait ces jours-ci que Saint-Patrice fut un évêque épicopalien. "Ce ne saurait être le cas, répond un bon Irlandais; car, si c'eût été vrai, nous eussions aussi entendu parler de sa femme; et l'histoire n'en dit pas un mot."

Un journal français calcule que, depuis qu'il est dans la vie politique, tant comme député que comme sénateur, ministre et président, M. Fallières a coûté à la France la somme de \$1,875,000.

C'est encore beaucoup, pour ce qu'il a rapporté de gloire et de bon gouvernement à la France.

Le Herald estime justement que si les autorités scolaires traitaient ici les petits Anglais comme l'on traite les petits Canadiens-français dans l'Ontario, les pères de famille anglais trouveraient à redire à la situation.

La Gazette pourrait prendre parfois des leçons de tolérance du Herald.

La charité nous empêche de commenter et même de reproduire simplement, en en soulignant certains passages, le discours de M. le secrétaire de la province, fait hier soir à l'arsenal du 65ème.

"Votre pays est un paradis pour les architectes", disait hier à un journaliste un architecte de Londres. Peut-être, car plusieurs y touchent de forts revenus; mais quand on voit les boîtes que la plupart de nos architectes construisent, sous prétexte d'élever des monuments, on peut dire que le Canada n'est pas encore un paradis pour les architectes.

Des journaux parlent du prolongement de l'Intercolonial jusqu'à la Baie Georgienne. Ce fut jadis un projet de M. R. L. Borden. Mais les politiciens font tant de projets qu'il n'aboutissent pas que celui-ci pourrait bien ne jamais prendre corps.

Les impérialistes à tous crins parlent souvent de la fédération impériale et d'un gigantesque parlement de tout l'empire, à Westminster.

LE BANQUET DECARIE

Vantardises et chiffres officiels

Oubliées les grandes célébrations nationales qui réunissaient des centaines de mille âmes autour de l'idée nationale, troisième centenaire de Québec, congrès eucharistique, oubliées même les grandes fêtes libérales ou conservatrices qui depuis cinquante ans ont réjoui tour à tour les deux partis: seul le banquet Décarie éclipse tout cela. "Jamais Montréal et nous pouvons le dire, le Canada n'a été témoin d'un spectacle aussi grandiose dans ce genre". C'est du moins ce qu'affirme ce matin un journal payé par la province pour consoler les derniers moments du régime Gouin.

Les hommes sensés pensent comme nous qu'un pareil accès d'exagération dénote un état d'esprit affolé par la peur.

Et s'ils ont le courage de lire jusqu'au bout les discours prononcés par les deux orateurs principaux de la réunion, cette impression se confirmera davantage. Car il n'y a rien dans tout ce qui s'est dit qui soit de nature à passionner ou seulement enthousiasmer les partisans même les plus entraînés à claquer. Au contraire, ce "spectacle" n'a inspiré à M. Décarie que des banalités, tandis que M. Gouin lui-même n'a réussi qu'à donner un peu de vigueur aux vantardises, exagérations et erreurs, pour ne pas dire aux faussetés qu'il répète depuis des années à la tribune comme à la législature.

Pas une seule idée nouvelle, pas un projet de quelque mérite n'est sorti des lèvres du secrétaire provincial. Son discours, si l'on ose le qualifier ainsi, n'est qu'une nomenclature fade et fautive de ses collègues et de leurs oeuvres respectives. Ainsi M. Allard recevrait cordialement les colons. Peut-être, mais cette cordialité se borne à l'accueil; sa manière de les traiter est plutôt brutale. Morin emprisonné, Tassé traîné de lot en lot pendant dix ans, toute la colonie de Corelain pourchassée pendant des années les habitants de St-Donat transférés en réserve forestière, ceux du Canton Peterborough dépouillés de leur terre à bois après quarante et cinquante ans de labeurs, illustrent l'oeuvre du ministre en matière de colonisation. Et ses complaisances pour Leblanc, la Brompton Pulp Co., et autres organisations forestières n'en disent pas moins sur sa compétence administrative.

M. Devin annoncerait à chaque session la fondation de dixaine et de dixaine de paroisses: soit au moins cent paroisses depuis cinq ans. Où sont-elles? Où sont même les treize cents prétendus colons envoyés dans le nord de Montréal pendant une seule année? Le ministre qui les fait chercher depuis deux ans ne les a pas encore trouvés.

MM. Kane et Pérodon donneraient d'excellents conseils à leurs collègues. En fait, il y a deux ministres de ce nom. M. Décarie a bien fait de les nommer, car personne en dehors de la législature ne les connaît.

Quant à lui, M. Décarie, si ce contenté, dit-il, de récolter les idées semées par les autres. Le mérite n'est pas grand, mais enfin il vaut quelque chose quand la récolte profite à celui qui en hérite. Seulement la pénurie intellectuelle du secrétaire provincial montre qu'il cultive très mal la semence de ses devanciers.

Notre public est habitué à passer bien des choses à un premier ministre qui se lance dans la tourmente électorale, à la suite d'une série de désastres essuyés par son parti en moins d'un an d'un bout à l'autre du pays. Un homme pique, comme M. Gouin se vante de l'être, n'en est pas moins tenu de conserver une certaine mesure dans l'exagération, ou au moins de couvrir celle-ci de perspectives nouvelles sur l'avenir. M. Gouin n'a fait ni l'un ni l'autre. Dans le détail il paraît moins disposé à accepter la succession de ses prédécesseurs sans bénéfice d'inventaire. Cela sans doute pour s'éviter d'expliquer pourquoi il buta si prestement dehors son prédécesseur immédiat, M. Parent, et peut-être aussi pour se dispenser d'avoir rendu odieuse l'oeuvre de Mercier, qui récompençait la famille canadienne d'une part de propriété dans le domaine national. Dans l'ensemble, le discours du premier ministre est loin d'être un témoignage rendu à la vérité. Il serait trop long d'entreprendre aujourd'hui la réfutation de toutes ses erreurs. Prenons la principale.

"Nous pouvons dire", s'est écrié M. Gouin, "que par notre effort nous avons fait disparaître toute dette publique."

Pour montrer toute la fausseté de cette assertion, il suffirait de rappeler que l'emprunt de dix millions, soi-disant pour l'amélioration des chemins, est une dette commune de la province et des municipalités, puisque ce sont la province et les municipalités qui devront la payer. Mais il y a plus. Page 29 des comptes publics pour l'année 1910-11, nous trouvons sous le titre: Etat de la dette publique du Canada, que la province de Québec doit encore les sommes suivantes:

Table with 2 columns: Emprunt, Montant. Includes entries for 1880, 1882, 1888, 1894, 1897, 1899.

Total \$25,545,992.15 Duquel il faut déduire ce qui figure au même tableau comme fonds d'amortissement 1,136,637.61 Total net \$24,409,354.54

Auquel il faut, d'autre part, ajouter les emprunts temporaires, les emprunts indirects pour les écoles techniques, commerciales, prison, etc.

Mais comment, se disent sans doute les braves gens qui n'ont ni le temps ni les moyens de vérifier les assertions du premier ministre, comment un homme de sa position peut-il ignorer ces faits?

Il ne les ignore pas, il les nie tout simplement quand il s'agit de chiffres indiscutables, et pour le reste il fait faire ses emprunts par des corporations prête-noms.

Les contribuables qui paieront eux, devront dire ce qu'ils pensent d'un premier ministre qui s'érige une réputation sur de pareilles bases.

Jean DUMONT.

Le gouvernement a peur, dit Armand Lavergne

(De notre correspondant)

Québec, 16.—M. Armand Lavergne, que votre correspondant a interviewé ce matin au sujet des élections provinciales, a bien voulu lui faire aprit de ses impressions comme suit:

"Le gouvernement a peur, dit-il, puisqu'il a choisi un temps où les chemins sont impraticables pour empêcher les électeurs de se renseigner, mais je ne crois pas que cela le sauve quand même. Notre organisation marche très bien, et demain nos comités seront installés. Les nouvelles que nous recevons de partout sont très bonnes et il y aura des conventions dans tous les comtés pour faire le choix des candidats."

"M. Tellier ouvrira sa campagne au banquet qui lui sera donné à Montréal, le 23 courant. Le lendemain, il y aura une grande assemblée à Joliette et ce sera la seule assemblée à laquelle il assistera en dehors du district de Québec."

"Je suis plein d'enthousiasme, dit-il. J'ai entière confiance dans l'issue de la campagne que nous entreprenons."

LE NAUFRAGE DU "TITANIC"

Voir en page 3 tous les détails sur cette terrible catastrophe.

Voir en dernière page les dépêches reçues à la dernière heure.

Nous allons les battre! dit M. Tellier

Le chef de l'Opposition provinciale était à son bureau, à Joliette, quand est arrivée la nouvelle de la dissolution de la Législature. C'est là que notre message téléphonique l'a rejoint. Il nous dit:

"Je trouve que M. Gouin, en fixant les élections au 15 mai, se soucie fort peu de cette grande partie du corps électoral qui habite à la campagne. Il m'a tout l'air d'un homme qui, tout en posant au champion des bons chemins, entend essayer de se maintenir au pouvoir par le moyen des mauvaises routes qui rendront plus difficiles les assemblées."

Mais cela n'y fera rien! Nous allons le battre tout de même, conclut le chef de l'Opposition. L'opinion est déjà fort éclairée sur les méfaits du gouvernement, nous allons mener une campagne qui achèvera de l'édifier sur les faits et gestes des hommes qui détiennent le pouvoir.

CE PRETENDU BILL DES REBOUTEURS

DES FAITS ET DES TEXTES

La législature de Québec a-t-elle été saisie, au cours de la dernière session, d'un bill à l'effet de légaliser la pratique des rebouteurs?

C'est bien ce que croient très sincèrement beaucoup de braves gens, surtout parmi les membres de la profession médicale.

Ainsi, la Société Médicale de Montréal a cru devoir protester contre ce bill monstrueux, au moyen d'une résolution très énergique, en date du 20 février dernier. Nous trouvons le texte de cette résolution dans "L'Union Médicale du Canada", livraison du 1er mars 1912, où M. G. Gagnon, député de Bellechasse, est particulièrement pris à partie par M. Albert LeSage:

"1.—Attendu qu'un bill, dit bill des rebouteurs est actuellement devant la Législature Provinciale, pour donner à ceux-ci le droit d'exercer la médecine;

"2.—Attendu que les rebouteurs demandent par là l'exercice d'un privilège irraisonnable;

"3.—Attendu que la Profession Médicale a le devoir non seulement d'enrayer les maladies, mais encore de protéger le public contre l'exploitation des faux guérisseurs;

"La Société Médicale de Montréal proteste avec la plus grande énergie contre la présentation du dit bill, et prie tous les membres de la Chambre d'Assemblée et du Conseil Législatif de s'opposer à l'adoption de cette loi à la fois rétrograde, injuste et dangereuse."

D'autres associations médicales de la province ont aussi protesté, et, dans certains quartiers, on a vu à l'exécution de la Faculté les députés qui s'étaient oubliés jusqu'au point de voter pour cette mesure "rétrograde, injuste et dangereuse."

Eh bien, le croirait-on! toutes ces protestations portaient à faux, car personne n'a proposé cette année, à la Législature, de légaliser la pratique des rebouteurs, ou de "donner à ceux-ci le droit d'exercer la médecine."

M. Lafontaine, député de Maskinongé, a proposé de modifier la loi médicale de façon que l'exercice illégal de la médecine, de la chirurgie, ou de l'obstétrique soit puni, dans tous les cas, d'une amende n'excédant pas deux cents piastres.

La loi qu'il voulait amender impose une pénalité n'excédant pas cinquante piastres pour une première offense, et de pas moins de cinquante, ni de plus de deux cents piastres pour toute offense subséquente.

Voilà donc tout ce que proposait M. Lafontaine, à ce sujet.

Mettons en regard l'un de l'autre le texte de la loi existante et celui de l'amendement proposé:

LOI EN VIGUEUR

BILL LAFONTAINE

"4971. Toute personne non enregistrée dans cette province, qui est trouvée coupable d'y avoir exercé la médecine, la chirurgie, ou l'obstétrique, en contravention avec les dispositions de la présente section, encourt une pénalité n'excédant pas cinquante piastres pour une première offense, et de pas moins de cinquante piastres ni de plus de deux cents piastres pour toute offense subséquente. "Cette disposition ne s'applique pas aux services rendus gratuitement par des personnes qui, à raison de leur état, peuvent, dans des circonstances spéciales, faire certains actes qui, autrement, tomberaient sous le coup de la présente section."

Le dernier alinéa du bill Lafontaine se rapporte simplement à la procédure devant les tribunaux et n'intéresse que les avocats.

Où trouve-t-on, dans ce bill, la légalisation de la pratique des rebouteurs, ou le droit pour eux "d'exercer la médecine"?

Ce bill peut être discuté, comme toute autre mesure, mais il n'est sûrement pas le monstre que l'on a représenté. Sa seule portée, c'est de hausser le maximum de l'amende pour la première offense, et de faire disparaître le minimum pour les offenses subséquentes. Il n'y a rien de subversif ni de dangereux là-dedans. Nos statuts foisonnent de dispositions conçues de cette façon, même ceux de la session qui vient de finir.

Mais, sait-on que cette partie-là du bill Lafontaine est extraite, mot pour mot, du bill de refonte de la loi médicale que les députés du Collège des Médecins ont eux-mêmes fait adopter par l'Assemblée Législative, en 1909, et que le Conseil Législatif a ensuite modifié, proprio motu, conformément au texte ci-dessus cité? (Voir bill 168 tel qu'adopté par l'Assemblée Législative.)

Sait-on que les dispositions du bill Lafontaine ont été votées unanimement par l'Assemblée Législative, à la session de 1911, et seraient devenues loi, si le Conseil Législatif les eût aussi adoptées?

Alors, pourquoi les indignations et les protestations de cette année? —Où pourquoi?

—Peut-être n'avait-on pas lu le bill de M. Lafontaine.

JACQUES DESCHAMPS.

M. Tellier à Trois-Rivières

Le Congrès du Parler Français

M. J. M. Tellier, le chef de l'opposition à la Législature, s'est rendu, cet après-midi, à Trois-Rivières, pour y rencontrer les chefs conservateurs de cette région, et conférer avec eux au sujet de la prochaine campagne électorale.

LE NAUFRAGE DU "TITANIC" CONGRES DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'une des causes probables de l'accident

Londres, 16.—Jusqu'à 3 h. 30 ce matin, les officiers de la ligne White Star n'avaient encore reçu aucune communication nouvelle concernant le Titanic.

Des interviews d'experts ont été publiées, ici, quant à la cause qui a pu amener le désastre. On étudie sérieusement l'hypothèse de la suction, car cette question a déjà été mise en évidence lors de l'enquête dans la collision Olympic-Hulk.

Quelques experts prétendent qu'il n'est pas impossible que la puissance de suction près d'un iceberg ait pu faire dévier le navire de sa voie.

Sir Ernest H. Shackleton fait remarquer que la scène du désastre du Titanic se trouvait à quatorze milles au sud de la situation supposée des icebergs.

Sir William White, le fameux constructeur naval, prétend qu'il ne peut être question de suction dans le cas du Titanic, parce que la suction, dit-il, dépend de la vitesse, et un iceberg est à peu près stationnaire. Il croit que le Titanic a tout simplement frappé une banquise.

Millionnaires américains sur le paquebot

IL Y AVAIT A BORD DU "TITANIC" QUELQUES-UNS DES PLUS RICHES FINANCIERS DE L'AMÉRIQUE.

New-York, 15.—Des hommes possédant des richesses incalculables avaient pris passage sur le "Titanic". Il y en avait six dont les fortunes réunies sont estimées à plus d'un demi-billion.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Le plus riche de la liste est le colonel John Jacob Astor, chef de la fameuse maison qui porte son nom et qui est réputée valoir \$150,000,000. Il possède des intérêts dans les plus grosses corporations américaines et est pendant nombre d'années le contrôleur de la riche succession laissée par son père, feu William Astor.

Les Canadiens à bord du "Titanic"

(Service particulier)

New-York, 11.—A une heure cette après-midi, on n'avait pas de nouvelles des Canadiens passagers à bord du Titanic, dont les noms suivent :

Marc Fortune et une ou ses trois filles, Winnipeg; Marjani Molson, Montréal; Dr Payns, Hamilton; M. et Mme Allison, Montréal; Hugh Ross, Toronto; Bédard, Winnipeg; Thomas McCaffery, Vancouver; W.H. Parr et V. Payne, Montréal; G. J. Borbank, Winnipeg.

A cette liste, il faut ajouter les noms de M. Charles M. Hayes et de son grand-père, Thornton Davidson, dont on n'a pas entendu parler depuis le message reçu ce matin, de bonne heure.

Ceux dont les noms suivent sont sains et saufs d'après les dernières dépêches :

Major Peuchen, Toronto; Mlle Hoagwood, Toronto; Mme Hays et sa fille, Montréal; Mme James Baxter, Montréal; Mme C. Douglas, adresse inconnue; Mme Marc Fortune, et une autre de ses filles, Winnipeg.

Asquith parle du désastre

(Service particulier)

Londres, 16.—La loi humaine et non celle qui règne sur mer, "Les femmes et les enfants d'abord", a été commentée ce matin, à la Chambre des Communes Anglaises, par le premier ministre Asquith, dans un discours déplorant le désastre du "Titanic".

Après avoir dit qu'il n'est pas possible de trouver une explication satisfaisante de ce qui s'est passé, celui-ci entrait dans le détail de la catastrophe.

Il était aussi sur le "Titanic" : Benjamin Guggenheim, fils de Meyer Guggenheim, qui fonda l'American Smelting and Refining Company, Guggenheim est directeur de plusieurs corporations importantes et président de l'International Steam Pump Company. Sa fortune est évaluée à \$95,000,000. Son épouse, dont le nom n'apparaît pas sur la liste des passagers, est la fille de James Soligan, le banquier new-yorkais.

Le colonel Widener est le fils de P. A. B. Widener, le roi de la "traction" de Philadelphie.

Isaac Strans, l'un des plus importants marchands de draperies de New-York, connu pour ses idées philanthropiques et dont la fortune est évaluée à environ \$80,000,000, est directeur de plusieurs banques, de trusts et d'institutions charitables. Il est propriétaire de trois grands magasins à rayons avec son frère Nathan Strans.

J. Bruce Ismay, président et fondateur de la Mercantile Marine Company, qui se fait un devoir de faire le premier voyage avec chaque nouveau navire bâti par la compagnie. Sa fortune est évaluée, dit-on, à \$40,000,000.

Le colonel Washington Robbling, constructeur du Pont de Brooklyn, président et directeur de la compagnie John A. Robbling & Sons.

Parmi les autres passagers à réputation de Crépus étaient J. P. Thayer, président du chemin de fer de Pennsylvania, la Comtesse de Rothes, fille d'un manufacturier de peluche anglaise, qui est venue en Amérique avec l'intention de visiter Newport.

M. W. Cavendish, d'Angleterre, sa femme, une américaine, fille de Henry Sigel, le grand marchand de New-York, occupait la première cabine, de même que Washington Dodge, sa femme et son fils. M. Dodge était de San Francisco, où il joua un rôle important dans la réforme de la politique locale.

Christopher Head, un avocat de Londres, est le fils d'un des plus vieux membres de la compagnie Lloyds. Mme Edward S. Robert est de Saint-Louis, de même que Mlle E. W. Allen et M. Théophile Papin, jr., M. Papin était un expert dans les choses d'art.

Parmi les autres passagers canadiens, on remarquait : H. Markland Molson, un capitaliste, M. et Mme Thornton Davidson, Mme James Baxter, G. Baxter, H. J. Allison et Mme Allison, de Montréal; le major Arthur Penchen, des Queen's Own Rifles, Toronto; M. et Mme Portune et Mlle Graham, de Winnipeg.

M. Davidson est un membre de la Bourse de Montréal et le fils du juge Davidson. Sa femme est la fille du président du Grand Tronc Pacifique, qui, en compagnie de sa femme et de sa fille, étaient au nombre des passagers.

M. Paul Chevry, sculpteur français, auteur de la statue de Champlain, avait pris passage sur ce navire et venait à Québec compléter le monument de Mercier. M. Allison est un financier montréalais bien connu.

M. et Mme William E. Carter et leurs enfants Lucile et William, résident près de Byro Mavr, Mme Walter B. Stephenson était autrefois Mlle Martha Eustis, de Brookline, Mass. James Clinch Smith, le beau-frère de Stanford White, était très connu dans la haute société de New-York.

Washington, 15.—Le président Taft est très inquiet au sujet de son aide de camp, le capitaine Archibald W. Beckett, qui était l'un des passagers du "Titanic".

La famille Hays

Un peu avant 11 heures, ce matin, on a reçu du bureau du Grand Tronc, à New-York, un message téléphonique que la compagnie White Star venait de publier un bulletin disant que M. et Mme Charles M. Hays et Mme Davidson sont sains et saufs sur le "Carpathia".

On n'a cependant pas reçu confirmation de cette nouvelle qu'on a les noms de Mmes Hays et Davidson se trouvent sur la liste officielle des survivants.

M. Peers Davidson ne avait reçu un message de son frère.

L'assemblée de Sorel, qui a eu lieu dimanche, a été un véritable succès

Sorel, 16.—Les organisateurs diocésains du Congrès de la langue française étaient de passage dans notre ville, dimanche, pour y organiser les assemblées en faveur du Congrès.

Dans l'après-midi, ils ont donné leurs conférences à St-Joseph de Sorel, où ils furent reçus à bras ouverts par toute la population.

Le soir, les citoyens de Sorel se massaient sous la voûte de l'église St-Pierre, pour entendre la parole vibrante des abbés Origène Roberge et Emile Chartier.

M. le chanoine Bernard présentait les orateurs à la foule, fit connaître le but de leur campagne et celui du Congrès.

"Le temps est aux congrès, dit-il, il faut réchauffer le patriotisme de notre peuple, il faut le pousser à améliorer sa langue. Que les Anglais ne s'inquiètent pas de ce mouvement qui est en train de se communiquer à tous les fils de notre race, car les Canadiens sont les plus fidèles et les plus loyaux à l'Empire."

Il engage les citoyens de Sorel à se montrer généreux et à aider de leurs deniers les organisateurs du Congrès. L'abbé Origène Roberge prend la parole. Voici un faible résumé de son discours :

"Vous avez été les témoins des préparatifs faits pour la réussite du Congrès Eucharistique de Montréal. Eh bien ! c'est quelque chose de semblable que nous voulons faire avec le Congrès de la langue française.

"Nos pères nous ont laissé un trésor, et ce trésor est sacré, nous lui devons notre vénération, l'hommage de nos intelligences, un amour sans faiblesse et sans défaillance, et ce trésor, vous le connaissez tous, c'est notre langue française.

Élisons l'inventaire qui s'impose, constatons les richesses qui sont nôtres. Cet inventaire fait, est-ce que nous ne crions pas pour réveiller les échos de nos montagnes, pour affirmer partout notre inébranlable volonté de la garder vivante, cette langue ? C'est la notre rêve, et nous voulons le vivre en juin prochain, à Québec.

Québec doit avoir son Congrès, car Québec, c'est le berceau de notre nationalité, la fièvre citadelle de nos aspirations, le drapeau de nos destinées. Québec se doit de donner à la langue française un triomphe tel qu'il n'en est jamais vu de semblable.

La langue française, en effet, n'est elle pas la langue apôtre par excellence, la grande semence de foi. Parcourez l'Amérique et là où vous trouverez un groupe de catholiques, affirmez hardiment qu'un missionnaire français est passé là.

Il est facile de le constater : l'Anglais et l'Espagnol ne pénétrèrent pas dans les profondeurs du continent, ils s'occupèrent du commerce.

Le Français s'installa à l'embouchure du golfe St-Laurent, en remontant le cours, atteignit les grands lacs et descendit jusqu'à la Louisiane. Il ne venait pas chercher des richesses, mais venait répandre la foi et la vérité de la France jusqu'au cœur de l'Amérique.

Véhicule de la foi, la langue transporta avec elle les lumières, les sentiments nobles et généreux.

Mais pour atteindre cette fin, il faut que l'instrument dont nous servons soit parfait ; pour qu'il subjugue nos intelligences et nos cœurs, il faut qu'il soit simple, clair, précis, capable de rendre toutes les nuances de la pensée; cette langue, c'est la langue française.

La langue française possède ces qualités et c'est la raison pour laquelle elle a dominé la diplomatie, la science, la psychologie, la poésie s'en sont emparés et en ont fait leur instrument.

Les savants, les poètes, les prosateurs ont fait passer dans notre langue leur génie même, et c'est leur âme qui dissémine et chante et pleure dans la langue française.

La langue élève ceux qui la parlent. Voulez-vous que l'âme nationale atteigne la perfection à laquelle elle est appelée ? Donnez-lui l'instrument qui est le sien : la langue française, et tous les autres langages seront étrangers et par conséquent incapables de nous décevoir.

Où il faut un Congrès pour rappeler notre histoire, pour prouver au monde que nous ne sommes pas encore morts et pour secouer notre apathie.

C'est la grâce que je NOUS souhaite !"

M. J. R. T. Lafrenière remercia les orateurs d'être passés à Sorel pour ramener le patriotisme des Sorelois, les assura que les citoyens de la ville feront tout leur possible pour la réussite du Congrès, et fait quelques suggestions très heureuses.

La foule se dispersa convaincue qu'il faut lutter toujours pour la conservation du patrimoine ancestral.

Plusieurs discours ont été prononcés en réponse aux saints et le banquet a été très brillant, qui aient eu lieu en cette ville.

Le 16ème anniversaire des carabiniers Royaux

Québec, 16.—Le 5ème Régiment des Carabiniers Royaux de Québec a célébré hier, par un grand banquet comploté à son commandant, le lieutenant-colonel David Watson, le 51ème anniversaire de sa fondation. Le banquet a eu lieu au club de la Garnison. Il était présidé par le major senior A. E. Swift, qui avait à ses côtés à la table d'honneur les capitaines de la garnison, le lieutenant-colonel Gaudet, le colonel Landry, Rev. Chanoine Scott, les lieutenants colonels Gaudet, Jones, C. G. Harston, Chalou et Davidson.

Plusieurs discours ont été prononcés en réponse aux saints et le banquet a été très brillant, qui aient eu lieu en cette ville.

Le 51ème anniversaire des carabiniers Royaux

Québec, 16.—Le 5ème Régiment des Carabiniers Royaux de Québec a célébré hier, par un grand banquet comploté à son commandant, le lieutenant-colonel David Watson, le 51ème anniversaire de sa fondation. Le banquet a eu lieu au club de la Garnison. Il était présidé par le major senior A. E. Swift, qui avait à ses côtés à la table d'honneur les capitaines de la garnison, le lieutenant-colonel Gaudet, le colonel Landry, Rev. Chanoine Scott, les lieutenants colonels Gaudet, Jones, C. G. Harston, Chalou et Davidson.

Plusieurs discours ont été prononcés en réponse aux saints et le banquet a été très brillant, qui aient eu lieu en cette ville.

Le 51ème anniversaire des carabiniers Royaux

avantages particuliers, pourrait peut-être bénéficier de la situation.

—La vie catholique n'est pas très intense en Algérie. Il y a pénurie de prêtres, insuffisance d'écoles catholiques, et surtout insuffisance de conviction et de pratique religieuse parmi les habitants. Une grande partie de l'Algérie française, tenant au monde officiel de plus ou moins près, s'écarterait tout leur développement.

Mais pour que le Congrès soit un succès il faut de l'argent. Ces fonds ne doivent pas être un cri de joie sans lendemain. Il faut des ressources à la "Société ou Parler français" pour accomplir la tâche qu'elle s'est imposée.

Ces fonds ne pourront pas donner de l'argent, donnent au moins leur signature, pour montrer qu'ils sont Canadiens-français.

Il faut atteindre surtout les enfants : ce sont les petits nés pas à dédaigner ; c'est la meilleure occasion pour que la langue mette dans leur âme son infinie bonté et son infinie beauté.

Le chœur St-Bernard exécute le chant de "O Canada", l'abbé Emile Chartier prononce sa conférence.

"Le Congrès de Québec est nécessaire, et s'il ne devait pas avoir lieu, il faudrait l'inventer. Car nous sommes à un tournant de notre histoire. Partout on est désespéré. Les Canadiens sont morts. Le Congrès de juin montrera que nous vivons et que nous voulons vivre.

Mesdames et Messieurs, nous sommes en famille, faisons, si vous le voulez, nos examens de conscience. L'histoire de notre langue, la connaissance ? Si la langue française s'est maintenue, c'est grâce aux Anglais qui ont voulu laisser insérer une clause dans les constitutions qui nous garantissent ce droit. Mais depuis quand avons-nous besoin de l'Angleterre pour parler français ?

On nous dit que c'est le droit naturel, de nous servir de notre langue maternelle, ce droit, si nous le possédons encore, c'est grâce à nous.

Quand en 1822, on voulait imposer les écoles de l'Institution Royale, les enfants ne mirent pas les pieds à l'école parce qu'on voulait qu'ils apprennent à parler français. Les parents affirmèrent qu'ils avaient été baptisés ; impossible pourtant de dénicher l'acte dans les registres de la paroisse où elle était née. De fil en aiguille on finit par découvrir que les parents n'apportaient leurs enfants que le dimanche, mais que qu'ils avaient fait le baptême.

Le sacrement n'avait pas été administré !

M. TAMISIER, S.J. (La fin demain.)

Théophile Grenier est trouvé coupable

(De notre correspondant)

Québec, 16.—Le procès de Théophile Grenier, accusé de tentative de meurtre sur un nommé Honoré Martel de Rivière-a-Pierre s'est terminé hier, en cour criminelle. Le jury a rendu son verdict vers 5 hrs. 45, trouvant l'accusé coupable, mais en le recommandant à la clémence de la cour.

M. Hector Laferté qui défendait Grenier a prononcé un éloquent plaidoyer en faveur de son client ; mais la preuve était trop forte contre le défendeur et tout le monde se voyait le jury favorable. La sentence sera rendue aujourd'hui.

51ème anniversaire des carabiniers Royaux

Québec, 16.—Le 5ème Régiment des Carabiniers Royaux de Québec a célébré hier, par un grand banquet comploté à son commandant, le lieutenant-colonel David Watson, le 51ème anniversaire de sa fondation. Le banquet a eu lieu au club de la Garnison. Il était présidé par le major senior A. E. Swift, qui avait à ses côtés à la table d'honneur les capitaines de la garnison, le lieutenant-colonel Gaudet, le colonel Landry, Rev. Chanoine Scott, les lieutenants colonels Gaudet, Jones, C. G. Harston, Chalou et Davidson.

Plusieurs discours ont été prononcés en réponse aux saints et le banquet a été très brillant, qui aient eu lieu en cette ville.

La lettre des trois

Voici le texte de la lettre adressée aux députés de Québec par les députés conservateurs manitobains Bernier, Bernard et Préfontaine :

Messieurs, Vous êtes venus de Québec surtout pour honorer en l'honneur M. Roblin, l'homme juste et droit, l'ami du projeteur fidèle de la nation de cette province, et c'est à nous qu'il appartient plus particulièrement, comme seuls députés canadiens-français de la Législature du Manitoba, de vous remercier de votre grand geste d'humanité.

Vous êtes venus de bien loin pour nous aider les biens acquis d'une dette de gratitude inextinguible, et tous les Canadiens-français et catholiques du Manitoba vous en sont profondément reconnaissants. En échange de votre grande démarche, nous vous prions de rapporter à votre chère province de Québec l'assurance que notre situation dans le Manitoba n'est pas si désespérée, semblablement à ce qu'on nous a dit, et que nous sommes libérés de cette double taxe qui pesait si lourdement et si injustement sur nous, grâce à l'homme que vous êtes venus honorer par votre présence. L'un des plus grands vœux de nos Canadiens-français de la province est de voir le règlement Laurier-Greenway en effet réparé ! Ceux qui ont eu foi en l'hon. M. Roblin n'ont pas eu tort et croyez bien qu'ils ne seront pas déçus.

JOSEPH BERNIER, AIME BERNARD, ALBERT PREFONTAINE.

JEAN HUDON, le tailleur fashionable, 29 St-Catherine Ouest, informe sa clientèle, et le public en général, qu'il déménagera dans son nouveau local, No. 85 St-Charles Borromée, mercredi, le 17 courant, où il vient de compléter une installation des plus modernes, dont ses clients bénéficieront, en lui rendant visite. Tél. Main 6854

JEAN HUDON, le tailleur fashionable, 29 St-Catherine Ouest, informe sa clientèle, et le public en général, qu'il déménagera dans son nouveau local, No. 85 St-Charles Borromée, mercredi, le 17 courant, où il vient de compléter une installation des plus modernes, dont ses clients bénéficieront, en lui rendant visite. Tél. Main 6854

JEAN HUDON, le tailleur fashionable, 29 St-Catherine Ouest, informe sa clientèle, et le public en général, qu'il déménagera dans son nouveau local, No. 85 St-Charles Borromée, mercredi, le 17 courant, où il vient de compléter une installation des plus modernes, dont ses clients bénéficieront, en lui rendant visite. Tél. Main 6854

JEAN HUDON, le tailleur fashionable, 29 St-Catherine Ouest, informe sa clientèle, et le public en général, qu'il déménagera dans son nouveau local, No. 85 St-Charles Borromée, mercredi, le 17 courant, où il vient de compléter une installation des plus modernes, dont ses clients bénéficieront, en lui rendant visite. Tél. Main 6854

JEAN HUDON, le tailleur fashionable, 29 St-Catherine Ouest, informe sa clientèle, et le public en général, qu'il déménagera dans son nouveau local, No. 85 St-Charles Borromée, mercredi, le 17 courant, où il vient de compléter une installation des plus modernes, dont ses clients bénéficieront, en lui rendant visite. Tél. Main 6854

JEAN HUDON, le tailleur fashionable, 29 St-Catherine Ouest, informe sa clientèle, et le public en général, qu'il déménagera dans son nouveau local, No. 85 St-Charles Borromée, mercredi, le 17 courant, où il vient de compléter une installation des plus modernes, dont ses clients bénéficieront, en lui rendant visite. Tél. Main 6854

JEAN HUDON, le tailleur fashionable, 29 St-Catherine Ouest, informe sa clientèle, et le public en général, qu'il déménagera dans son nouveau local, No. 85 St-Charles Borromée, mercredi, le 17 courant, où il vient de compléter une installation des plus modernes, dont ses clients bénéficieront, en lui rendant visite. Tél. Main 6854

JEAN HUDON, le tailleur fashionable, 29 St-Catherine Ouest, informe sa clientèle, et le public en général, qu'il déménagera dans son nouveau local, No. 85 St-Charles Borromée, mercredi, le 17 courant, où il vient de compléter une installation des plus modernes, dont ses clients bénéficieront, en lui rendant visite. Tél. Main 6854

Grande Maison à un Logement

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

FILEUR DEMANDE

On demande un bon fileur d'une couple d'années d'expérience sur presse Gorden. S'adresser tout de suite au "Devoir" 71a rue Saint-Jacques.

PHARMACIEN

À LOUER

À LOUER

À LOUER

À LOUER

À VENDRE

À VENDRE

L'OPINION PUBLIQUE

LOTS À VENDRE

À VENDRE

À VENDRE

À VENDRE

DORVAL

PROPRIÉTÉ

TERRAIN À VENDRE

DIVERS

ACCORDEUR DE PIANOS

AVIS AUX DENTISTES ET MÉDECINS

Gardes-malades

à \$1.00 par jour

REPARATIONS

DEMENAGEMENTS

AVIS

SAPHO

A VENDRE

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

FILEUR DEMANDE

LE PLUS TERRIBLE DES MARIAGES MODERNES

1234 personnes ont été englouties avec le Titanic vers 2 h. 20 hier matin.---Telle est la stupéfiante nouvelle lancée par le capitaine de l'Olympic hier soir.

675 personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, ont été recueillis par le "Carpathia" qui se dirige vers New-York.

PLUSIEURS CANADIENS ET DES MILLIONNAIRES AMERICAINS AU NOMBRE DES VICTIMES--- PERTES MATERIELLES FANTASTIQUES. --- INCIDENTS.

Le Titanic est au fond de l'océan avec 1,300 passagers et matelots; le Carpathia a sauvé 866 personnes, presque toutes des femmes et des enfants.

Telle est dans sa brève horreur, la nouvelle qui arrive ce matin. Il ne semble malheureusement pas y avoir de doute possible sur la catastrophe elle-même, mais on a encore l'espoir, bien mince, il est vrai, que le Virginian et le Parisian soient arrivés à temps pour en sauver quelques personnes.

D'après un message reçu du capitaine de l'Olympic, le Carpathia n'avait pu sauver que 675 passagers.

Le capitaine Maddock de l'Olympic, le jour même, il n'a trouvé que des canots et des débris. Le Titanic a sombré vers 2 h. 20 du matin par 41.16 de latitude nord et 50.14 de longitude ouest. Tous les canots retrouvés portaient à peu près 675 personnes, passagers et équipage. Presque tous ceux qui ont été sauvés sont des femmes et des enfants.

Le paquebot Californian, de la ligne Leyland est resté pour chercher la position exacte du désastre. Les pertes seront probablement de 1,800 personnes.

Les messages reçus subséquentement indiquent que les directeurs de la ligne White Star croient ce chiffre de pertes excessif, car la liste des passagers et de l'équipage comprend 2,170 noms et le Carpathia aurait sauvé 866 personnes.

En effet, un autre message de l'Olympic dit que le Carpathia a pris 866 passagers à bord.

Après les premiers appels du Titanic, un mur de silence semble s'être élevé entre l'infortuné paquebot et le monde. On ne saura peut-être jamais quelles scènes d'horreur se sont déroulées à bord.

Après le premier message qui disait que 675 naufragés avaient été recueillis par le Carpathia, il s'est écoulé plus de six heures avant qu'on ait su le sort de ceux qui étaient restés sur le Titanic.

Tout le long des côtes de l'Atlantique, les postes de T. S. F. avaient mis leurs antennes au diapason nécessaire pour saisir les ondes transmises par la centaine de bateaux qui auraient pu arriver à temps, mais rien n'est venu soulager la terrible anxiété du monde tout entier, jusqu'à ce qu'on apprit que le Carpathia avait sauvé 200 personnes de plus que le nombre précédemment donné.

Le Titanic a coulé avant 3 heures et comme le Virginian ne pouvait arriver avant 10 heures du matin, que le Parisian était encore plus éloigné de la White Star elle-même ne peut entretenir d'espoir.

On a eu des nouvelles du Virginian à 2 h. 15 ce matin. Le paquebot ne dit pas s'il a des naufragés à bord, mais seulement qu'il ramènera à Saint-Jean, Terre-Neuve les survivants qu'il pourra sauver. Comme le Virginian se trouve ainsi obligé d'abandonner son voyage à Liverpool, on espère qu'il apporte des bonnes nouvelles.

Le Titanic est à deux milles sous la surface de l'océan, à mi-chemin entre Cape Race et l'île au Sabre. Quand il a frappé l'iceberg, il se trouvait par 41.16 de latitude nord et 50.14 de longitude ouest. D'après le Carpathia, le paquebot, qui a frappé l'iceberg à 10 h. 25 dimanche soir, a sombré à 2 h. 20 lundi matin, par 41.16 de latitude nord et 50.14 de longitude ouest, soit à un demi-degré au sud.

Fausse nouvelles dans les journaux

LES JOURNAUX DU MATIN DE LONDRES ANNONÇAIENT QUE LE "TITANIC" SE DIRIGEAIT SUR HALIFAX.

Londres, 16. — Plusieurs journaux de cette ville sont allés sous presse hier avec la nouvelle que le "Titanic" était en route pour Halifax et que tous ses passagers étaient sauvés.

Une dépêche de Liverpool dit que le "Olympic" a averti les autorités de la ligne White Star que le "Titanic" était sombré presque aussitôt après le désastre.

Les pertes de la Cie d'assurance maritime Lloyd's sont très considérables depuis six mois. La compagnie a dû subir de lourdes pertes dans les collisions de l'"Olympic", du "Delhi", de l'"Oceania" auxquelles vient s'ajouter aujourd'hui le naufrage du "Titanic".

Les bureaux de New-York assiégés par des visiteurs

LES PARENTS DES PASSAGERS SONT ANXIEUX DE CONNAITRE LE SORT DE LEURS PROCHES.

New-York, 16. — La nouvelle de la terrible catastrophe du Titanic a amené, à 9 heures, ce matin, une foule considérable aux bureaux de la ligne White Star, sur le Broadway. Des femmes étaient en pleurs, et on annonça franchement que très peu de nouvelles étaient reçues sur le sort des passagers.

Tous les officiers de la White Star se sont tenus aux bureaux de la compagnie, toute la nuit, et ont été assiégés par les parents des passagers qui voulaient avoir des nouvelles.

A minuit, Irving Green, en face des bureaux de la White Star, était rempli des automobiles de citoyens éminents de la cité qui étaient venus pour avoir des informations. Les riches et les pauvres se conduisaient, dans leur anxiété pour avoir des nouvelles, et tous paraissaient profondément affectés.

Plusieurs femmes de la haute société ont perdu connaissance, quand la nouvelle fut annoncée que seulement 675 personnes avaient été sauvées.

Unecent Astor, le fils unique du Colonel John Jacob Astor, accompagné de A. J. Biddle, de Philadelphie, et le secrétaire du Colonel Astor, étaient parmi la foule qui assiégeait les bureaux de la compagnie, et ils sont partis, les yeux pleins de larmes, après avoir conféré quinze minutes avec le vice-président Franklin.

Les parents d'Isidor Straus et de plusieurs autres passagers prometteurs, sont aussi partis tout en larmes, après quelques instants d'entretien avec le vice-président.

Alfred Vanderbilt sain et sauf

New-York, 16. — Tard, hier soir, Mme Cornelius Vanderbilt a reçu un cablegramme de son fils Alfred. Il lui dit qu'il est sain et sauf à Londres, ne s'étant pas embarqué sur le "Titanic".

LA CATASTROPHE

LE DIMANCHE, 14.

A 10 h. 25 du soir, le Titanic lance l'appel de détresse; il a touché un iceberg.

A minuit le Virginian file à toute vitesse vers le Titanic. Peu de temps après l'Olympic se met en communication avec le Titanic et court à son secours.

LE LUNDI, 15.

A 11 h. du matin on annonce que tout le monde a été recueilli par le Parisian et le Carpathia.

A midi, une dépêche dit que tous les passagers ont été transbordés sur le Baltic et que le Titanic est à la remorque du Virginian.

A 11 h. hier soir, le capitaine Maddock annonce la terrible catastrophe: Le Titanic a sombré engloutissant avec lui 1,200 personnes; 675 sont saufs.

W. A. Hooper, M. Mile, M. J. Flynn, Mlle Alice Fortune, Mme Robert Douglas, Mlle Hilda Slater, Mme P. Smith, Mme Braham, Mlle Lucile Carter, M. William Carter, Mlle Roberts, Mlle Cummings, Mme Florence Mare, Mlle Alice Phillips, Mme Paula Marge, Mlle Rosie, Mme Jane, Mlle Phyllis O., Mlle Bertha. Les quatre derniers noms de famille manquent.

Henry Sloper Harper, sa femme et serviteur. W. F. Host. Herbert Hay Hilliard. W. E. Hopkins. Mme Ida S. Hippach, Mlle Jean Hippach.

Mme John C. Hoegboom. A. O. Helverich et sa femme. Frederick M. Hoyt et sa femme. I. A. E. Icham. M. Ismay et servante. J. Birnbaum Jacob. C. C. Jones. H. F. Jahn. E. F. Edward A. Kent. F. R. Kenyon et sa femme. E. N. Kimball et sa femme. Herman Klaber. L. William S. Lambert. Mme A. L. Leader. E. G. Levy. Mme Ernest H. Lines. Mlle Mary Lines. Mme J. Lindstrom. Milton C. Long. J. H. Loring. P. Longey. Mlle Georgetta Alexandra Marshall.

J. E. Maguire. Pierre Maréchal. D. W. Marvin et sa femme. T. McCaffrey. Timothy J. McCarthy. J. A. McLaugh. A. Melody. Edgar J. Meyer et sa femme. Frank D. Millet. Dr. W. E. Minahan, sa femme et sa fille. H. Markland Molson. Charles Moore et serviteur. M. Morgan, sa femme et servante. N. Charles Natch. M. A. Newell, Mlle Alice Newell, Mlle Madeline Newell. Mlle Helen Newsom. M. S. Nicholson. E. C. Ostby, Mlle Helen R. Ostby. S. Oviès. F. P. Ryan. W. T. Oshanham. P. M. W. Parr. Austin Parger. V. Payne. Thomas Pears et sa femme. Victor Penasco, sa femme et servante. Major Arthur Peuchen. R. Phillips, Alice Phillips. Walter Chamberlain Porter. Mme Thomas Potter, Jr. Dr. A. Paine. R. Pengelly. F. Jonkheer Reuchling. George Rheims. Mme Edward S. Robert et servante. W. A. Roebing. C. Rolman. Hugh Reed. Mlle Roebenbaum. J. Hugo Ross. Comtesse Rothes et servante. M. Rothschild et sa femme. Alfred Rowe. Arthur Ryerson, sa femme, 2 filles et fils.

S. Adolph Saafield. A. L. Saloman. M. Schabert. Frederick Seward. Mlle E. W. Schutes. M. Silverthorne. William B. Silvey et sa femme. Colonel Alfonso Simonius, président de la banque Suisse. John Smart. J. Clinch Smith. R. W. Smith. John Snyder et sa femme. Frederick O. Spelden, sa femme, son fils et sa servante. W. A. Spenser, femme et servante. W. T. Stead. Max Frelicher Stehli et sa femme. C. E. H. E. Stengel et sa femme. Mme George M. Stone et servante. Isidore Straus, femme, serviteur et servante. Frederic Sutton. Mme Frederick Joel Swift. T. Emil Tauszig et sa femme, Ruth Tauszig. E. S. Taylor et sa femme. J. B. Thayer, sa femme et servante. J. B. Thayer, Jr. G. Thorne et sa femme. G. M. Tucker, Jr. U. Mr. Uruchart. W. Wyckoff Vanderhoof. W. W. Anderson Writter. T. M. Warren et sa femme. J. Weir. M. J. White. Percival W. White.

Les passagers du "Titanic"

Londres, 16. — (Bureau de la "White Star"). — Il y avait à bord du "Titanic" en première classe, les 618 passagers, dont les noms suivent: —

PREMIERE CLASSE

A—Mlle E. Adams. Mlle M. W. Allen. H. J. Allison, sa femme, fille, fils et servante. Harry Anderson. Mlle Cornelia L. Andrews, Thomas Andrews. Mme E. D. Appleton. Raymond Artaga-Veytia. Colonel John Jacob Astorn, sa femme, deux serviteurs. Mme N. Aubert et servante. John B. Barkworth. J. Baumann Dulles. Mme James Baxter, Quigg Baxter. T. Beattie. R. T. Beckwith et sa femme. K. H. Behr. B. B. Bishop et femme. H. Bjorstrom. Stephen West Blackwell. Henry Blake. Mlle Caroline Bonnell, Lily Bonnell, J. J. Borebank. Mlle Boreman. John B. Bradley. E. Brandeis. George Brayton. Dr Arthur Jackson Brew. Mme J. J. Brown. Mme J. M. Brown. M. S. W. Bucknell et servante. John Schibald Butt. C. E. P. Calderhead. Mme Churchill Carzell. Mme J. W. M. Carlez et servante. T. D. M. Cardeza et serviteur. Frank Carlson. F. M. Carran. William E. Carter, sa femme et servante. Lucille Carter, Carter fils. Howard B. Case. T. W. Cavendish, sa femme et servante. Herbert F. Chaffee et sa femme. N. C. Chambers et sa femme. Mlle Gladys Cherry. Paul Chevèr. Mme E. M. Chibnall. Robert Chisholm. Walter M. Clarke et sa femme. George Quincy Clifford. E. P. Calley. M. A. T. Compton. Mlle S. W. Compton. A. T. Compton, jr. Mme R. C. Cornell. John B. Crafton. Edward G. Crosby, sa femme et fils. John Bradley Cummings et sa femme. D—P. D. Daly. Robert W. Daniel. Thornton Davidson et femme. Mme B. Devilliers. A. A. Dick et femme. Washington Dodge, sa femme et fils. Mme F. C. Douglas. M. W. Douglas, femme et servante. William O. Dulles. E—Mme Boulton Earnshaw. Mlle Caroline Endres. Mlle E. M. Eustas. Mme A. P. L. Egenheim. F—Bertha Fleet. J. T. Flynn. B. L. Forman. Mark Fortune, sa femme, trois filles et son fils. T. P. Franklin. T. G. Frauenthal. Dr. Harry Frauenthal et sa femme. Mlle Margaret Fieldner. J. Futrelle et sa femme. G—Arthur Gee. Mlle D. Gibson, Mlle D. Gibson. E. L. Goldenberg et femme, Mme E. L. Goldenberg. George B. Goldschmidt. Col. Archibald Gracie. Mme Grachen. M. Graham, Mme William Graham. Mlle Margaret E. Graham. Mlle L. D. Greenfield, W. B. Greenfield. Victor Giglio. Benjamin Guggenheim. H—George A. Harder et sa femme.

Richard F. White, sa femme, 2 serviteurs. George Wick et sa femme. Mlle Mary Wick. George W. Widener, sa femme, deux serviteurs. Harry Widener. Mlle Gertrude Willard. Duane Williams. N. M. Williams, Jr. Hugh Woolener. George Wright. Y—Mlle Mary Young.

Passagers en deuxième classe

Il y avait 730 passagers en 2ème classe; voici leurs noms:—

A—William Anlo et sa femme, John Ashby, Samson Abelson, Hanna Abelson, Edward Andrew. B—Lillian Bentham, Ada R. Balls, Kate Biss, Robert F. Bateman, Lawrence Bosley, Mme A. O. Bekker et trois enfants; Reginald Butler, Edward Boone, Eichel Boone, H. J. Beauchamp, Pose de Brito, Rév. Thomas R. D. Byles, M. Benbridge, Solomon Bowneur, Milard Brown, Percy Bailey, W. Hull Botsford, Wm. Barreman, Carl Bryhl, Dagmar Bryhl, Karolina Bystrom, Frederick J. Banfield. C—Erik Colander, R. C. Coleridge. Harvey Colyer, Charlotte Colyer, Marjorie Colyer, Étienne C. Corbett, Mme C. P. Corey, John H. Chapman, Elizabeth Chapman, Rév. Ernest C. Carter, Lillian Carter, Alice Christy, Julia Christie, Chas. V. Clarke, Ada Maria Clarke, Clear Cameron, Erik Collander, Henry Collie, Charles Chapman, William Carbyes, Harry Cottrell, Albert E. Caldwell, Sylvia Caldwell. D—Baron Von Drashtedt, Herbert Denbury, James V. Drew, L. Drew, Marshall Drew, Agnes Davis, John M. Davis, Florentina Duran, A. Duran, Percy Deaton, Charles Davies, William Dibbon, Mary Davis, William J. Dentono, Ada Doling, Elsie Doling, Lena N. Dean. E—Stanley Fox, Arnel Fahstrom, Harry Faunthorpe, Lizzie Farintosh, Charles Filbrock, Annie Fjank, Jos. Finney. G—Alfred Gaskell, William Gillespie, Ethel Garalde, William Gilbert, Harry Gale, S. Gale, John Gill, Ralph Giles, Hans K. Givard, Samuel Grogan, Fred Giles, Edward Giles, Lawrence Gray. H—Mary D. Hewlett, Walter Harris, George Harris, Samuel Herman, John Hermann, Stepe Hold, Annie Hold, George Hunt, Leonard Hickman, Stanley Hickman, Ambrose Hood, Benjamin Howard, Elliot T. Howard, Benjamin Hart, Esther Hart, Eva Hart, John Harper, Nina Harper, Anna Hattmainer, et enfant, M. Hoffman et deux enfants, Elizabeth Hoeklin, Nolie Hoeklin, George Hoeklin, Henry P. Hodges, Martha Holtner. I—Bertha Ilett. J—Clifford Jeffery, Ernest Jeffery, Sidney S. Jacobsen, Amy F. Jacobsohn, Stepe Jenkin, Dr. J. C. Jenkins, John D. Jarvis. K—S. Kantor et sa femme, Daniel Keane, Nora A. Kane, Rév. Charles O.—E. C. Ostby, Mlle Helen R. Ostby. S. Oviès. F. P. Ryan. W. T. Oshanham. P. M. W. Parr. Austin Parger. V. Payne. Thomas Pears et sa femme. Victor Penasco, sa femme et servante. Major Arthur Peuchen. R. Phillips, Alice Phillips. Walter Chamberlain Porter. Mme Thomas Potter, Jr. Dr. A. Paine. R. Pengelly. F. Jonkheer Reuchling. George Rheims. Mme Edward S. Robert et servante. W. A. Roebing. C. Rolman. Hugh Reed. Mlle Roebenbaum. J. Hugo Ross. Comtesse Rothes et servante. M. Rothschild et sa femme. Alfred Rowe. Arthur Ryerson, sa femme, 2 filles et fils.

Le rapport officiel du capitaine Maddock de l'"Olympic"

Le "Titanic" a coulé à 2.20.—Il y a 1,800 victimes

Le message suivant du capitaine Maddock, de l'Olympic, ligne White Star, a été reçu au bureau de la compagnie White Star, à New-York, hier soir:—

"Carpathia a atteint position du Titanic à l'aube. A trouvé des chaloupes et des débris seulement. Titanic a sombré vers 2 h. 20 du matin à 41.16 N. par 50.14 O. Toutes les chaloupes contenant 675 personnes ont été recueillies; ce sont en parti des femmes et des enfants. Le Californian, ligne Leyland recherche position exacte du sinistre. Perte probable de 1,800 âmes.

La nouvelle cause un vif émoi à Montréal

Plusieurs officiers de l'équipage du "Titanic" étaient connus ici, ainsi qu'un grand nombre de ceux qui figurent sur la liste des passagers.

La nouvelle du désastre a causé une grande sensation dans tout Montréal hier soir, dès son arrivée. Tous ceux qui avaient des parents ou des amis sur le "Titanic" voulaient obtenir des renseignements.

Ce fut de la stupeur quand arriva la nouvelle définitive du désastre. Au moment où hier les journaux publiaient des extras annonçant que le bateau avait été secouru et que les passagers étaient sauvés, le gros transatlantique était déjà sombré avec 1300 passagers. Ce n'est que durant la veille, hier soir, qu'une brève nouvelle annonça que le navire s'était enfoncé à 2.20 hier matin et qu'il devenait certain que le désastre était plus qu'on ne croyait. Les dépêches continuèrent à arriver jusqu'à ce qu'il fut certain que 660 passagers étaient saufs.

M. James Thom, gérant local au bureau de la ligne White Star, a transmis tard hier soir un rapport non confirmé venant des bureaux de New-York déclarant qu'un certain nombre de passagers du "Titanic" furent sauvés par les navires Parisian et Virginian de la ligne Allan.

Questionné au sujet de la cause de l'accident, M. Thom dit qu'il est rare de rencontrer des banquises de glace dans la région où se trouvait le "Titanic". Il a déclaré en plus qu'il était vrai que la compagnie assurait elle-même ses navires.

M. P. V. G. Mitchell, assistant gérant, est parti pour Halifax où il occupera des rescapés que le Parisian pourrait y ramener.

Dans les cercles maritimes on exprime beaucoup de sympathies pour le capitaine Smith, autocrate de l'Olympic, et qui avait été promu au commandement du "Titanic". Quoiqu'on n'ait encore aucune identification des morts, on croit qu'il sera certainement du nombre.

LE VIRGINIAN CONTINUE SON VOYAGE

M. George Hannah, chef du bureau de la compagnie à Montréal, est d'opinion que le "Virginian" arrivé trop tard sur le lieu du sinistre a dû continuer son voyage. Il n'avait croisé que le "Virginian" et le "Parisian" croiseront un peu sur le lieu de l'accident dans l'espoir de recueillir quelques survivants qui se seraient accrochés à des débris.

M. Léopold Veisz, sculpteur bien connu, était l'un des passagers du "Titanic". Il revenait d'un séjour de deux mois en Europe.

Le Pacifique Canadien, le Grand Tronc et l'Intercolonial ordonnèrent hier des convois spéciaux à la nouvelle que les passagers sauvés étaient ramenés à Halifax. Ils continueront ces ordres en apprenant que le "Carpathia", les ramenait à New-York.

Le "Titanic" était assuré pour \$5,000,000. L'on dit qu'il avait coûté 10 millions, d'autre part le vice-président Franklin dit que le navire avait coûté 8 millions.

On dit que le navire portait pour \$5 millions de diamants à part sa cargaison de marchandises qui s'élevait à 1400 tonnes, dont la valeur approximative était de \$500,000. Il y avait à bord 3,423 sacs de mailles dont la valeur n'est pas encore connue et qui n'ont pas été sauvés très probablement.

On dit qu'une Américaine avait à elle seule pour plus de \$600,000 de diamants et de perles.

Il est dit que le "Titanic" ne peut être assuré pour la pleine valeur parce que l'état des marchés européens ne pouvait permettre de prendre un aussi grand risque.

Pertes de plusieurs millions

LE NAVIRE PORTAIT POUR PLUS DE \$5,000,000 DE VALEURS DE TOUTES SORTES.

New-York, 16. — Le "Titanic" était assuré pour \$5,000,000. L'on dit qu'il avait coûté 10 millions, d'autre part le vice-président Franklin dit que le navire avait coûté 8 millions.

On dit que le navire portait pour \$5 millions de diamants à part sa cargaison de marchandises qui s'élevait à 1400 tonnes, dont la valeur approximative était de \$500,000. Il y avait à bord 3,423 sacs de mailles dont la valeur n'est pas encore connue et qui n'ont pas été sauvés très probablement.

On dit qu'une Américaine avait à elle seule pour plus de \$600,000 de diamants et de perles.

Il est dit que le "Titanic" ne peut être assuré pour la pleine valeur parce que l'état des marchés européens ne pouvait permettre de prendre un aussi grand risque.

Les espoirs du vice-président de la White Star

New-York, 16. — Le vice-président Franklin, de la White Star, a déclaré à 8 h. 20, qu'il n'a pas reçu d'autres nouvelles au sujet du naufrage. Il a téléphoné à Montréal, pour savoir si le "Virginian" qui se rendait en Angleterre, a fait demi-tour. Si oui, il y a espoir que d'autres survivants soient à bord.

"Nous n'aurons pas d'autres nouvelles de l'"Olympic", a ajouté M. Franklin, avant qu'il ne soit arrivé en Angleterre. C'est tout simplement terriblement terrible!"

Saint-Jean, N.-B., 16. — Le "Virginian", de la ligne A.-B., se dirige vers notre port, ce qui indique qu'il a recueilli des survivants.

Halifax, 15. — L'endroit où le "Titanic" a sombré, d'après un employé du département de la marine, est situé à environ 500 milles d'Halifax et l'eau à ce point, environ 70 milles des Grands Bancs, a au moins quatre mille pieds de profondeur. C'est à mi-chemin de l'île des Sables au Cap Race et en ligne avec ces dangereux bancs de sable, qui auraient été, cependant, un lieu de sûreté si l'on avait eu le temps d'amener le "Titanic" jusque-là. Il est très difficile d'obtenir des renseignements sur la catastrophe. Le "Titanic" qui a pourtant des appareils de télégraphie sans fil très puissants, ne reçoit pas de nouvelles de Campden, le poste de télégraphie sans fil du gouvernement en a reçu très peu.

L'endroit du Désastre

Halifax, 15. — L'endroit où le "Titanic" a sombré, d'après un employé du département de la marine, est situé à environ 500 milles d'Halifax et l'eau à ce point, environ 70 milles des Grands Bancs, a au moins quatre mille pieds de profondeur. C'est à mi-chemin de l'île des Sables au Cap Race et en ligne avec ces dangereux bancs de sable, qui auraient été, cependant, un lieu de sûreté si l'on avait eu le temps d'amener le "Titanic" jusque-là. Il est très difficile d'obtenir des renseignements sur la catastrophe. Le "Titanic" qui a pourtant des appareils de télégraphie sans fil très puissants, ne reçoit pas de nouvelles de Campden, le poste de télégraphie sans fil du gouvernement en a reçu très peu.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

LE RESULTAT DE L'ELECTION DU 8 JUIN 1908

Nos lecteurs seront sans doute très anxieux de faire dès maintenant leurs pronostics pour les prochaines élections, et c'est dans le but de faciliter leur tâche que nous mettons sous leurs yeux le tableau des majorités à l'élection du 8 juin 1908.

Table of election results for various regions including Argenteuil, Kamouraska, Arthabaska, Beauharnois, Berthier, Champlain, etc., listing candidates and their vote counts.

Table of election results for various regions including Nicolet, Ottawa, Pontiac, Portneuf, Quebec, Quebec-Centre, Quebec-Ouest, Richmond, Rimouski, Rouville, etc., listing candidates and their vote counts.

L'achat de la "Mont. W. P."

LES COMMISSAIRES DEVONT ETUDIER LA PROPOSITION D'EXPROPRIER LA CANALISATION DE LA COMPAGNIE SELON SA CHARTRE ELLE-MEME.

Rues d'habitation

L'ECHEVIN WARD A FAIT ADOPTER PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE REGLEMENT SUIVANT APRES TROIS LECTURES.

Deux Lévisiens ordonnés prêtres

CE SONT LES ABBES ADELARD CHOUINARD ET LUC FONTAINE (De notre correspondant)

La peur du brouillard

EMPECHE UNE DIZAINE DE NAVIRES D'ENTRER DANS LE PORT DE NEW-YORK.

Le meurtrier de G. E. Marsh

Lynn, Mass., 16. — Le chef de police, Thomas M. Burckes, a émané, hier soir, un mandat contre William A. Borr, alias Willis A. Done, accusé du meurtre de George E. Marsh.

Mort du capitaine MacDonald

Halifax, 16. — Le capitaine Archibald MacDonald, du navire "Cape Bretton", de la ligne Black Diamond, est mort subitement dans un hôpital de Sydney, dimanche après-midi.

Le budget supplémentaire

En prévision du budget supplémentaire de mai le contrôleur des finances a envoyé au conseil municipal un état des recettes de la ville en arriérés.

La concert Plamondon

WESTMOUNT N'A PAS REPONDU A L'ATTENTE QU'AVAIENT MISE LES DEUX ARTISTES DANS SON GOUT POUR LA MUSIQUE.

L'Empress of Britain rencontre des banquises

LES PLUS GROSSES QUI SE SOIENT VUES DEPUIS LONGTEMPS, D'APRES LES RAPPORTS.

Une collision en mer

LE "CONDOR" EST FORTEMENT ENDOMMAGE AU MILIEU DES BROUILLARDS.

La loi des pavages

L'échevin Martin a fait adopter par le conseil une motion par laquelle les échevins L. A. Lapointe, Séguin, Larivière, Clément, Giroux, Poissant, Robinson, O'Connell et lui-même se formeront en commission spéciale pour étudier un amendement à la loi des pavages.

Le salaire minimum

PLUSIEURS OUVRIERS VEULENT OBTENIR LE MEME PRIVILEGE QUE LES MINEURS.

Monuments historiques

Des prix d'une valeur de cinquante dollars seront décernés par l'Association des Architectes de la province de Québec, aux architectes dessinateurs ou amateurs, pour les six meilleures photographies de bâtiments anciens d'architecture intéressante, érigés avant le milieu du 18ième siècle en cette province.

Mgr Stagni et le monument Cartier

LE COMITE DU CENTENAIRE CARTIER ACCUSE RECEPTION DE LA LETTRE SUIVANTE.

Spécialité d'articles pour malades

Articles qu'on ne vend pas ordinairement dans les pharmacies. Pharmacie Lecours et Lacroix, coin Sainte-Catherine et Saint-Denis.

Advertisement for Vallières Carpets, featuring the brand name and contact information for Tapis, Prelarts, Rideaux et Fouritures de Maison.

Advertisement for Léon Lorrain's 'Chroniques' book, highlighting its format and availability at bookstores.

Advertisement for W.B. Reduso Corsets, emphasizing quality and fit, with contact details for Weingarten Bros.

Large advertisement for 'Impressions' photography services, offering various print sizes and contact information for 71a Rue St-Jacques.

Advertisement for historical monuments, detailing a competition for photography and the contact information for the organizing committee.

LE BANQUET DECARIE A L'ARSENAL DU 65e

Sir Lomer Gouin profite de l'occasion pour ouvrir la campagne ministérielle dans la province.—Résumé substantiel du discours du premier ministre.

LES AUTRES DISCOURS

Comme on s'y attendait, sir Lomer Gouin a saisi l'occasion du banquet offert à l'hon. M. Jérémie Décarie à l'arsenal du 65e, hier soir, pour tirer le premier coup de canon de la campagne électorale qui s'ouvre dans la province de Québec. Plus de 1,100 personnes étaient réunies dans la salle d'exercice où les tables avaient été dressées. Sir Lomer a donné le ton général des discours en proclamant que sous le régime libéral notre province a été la plus prospère et la mieux gouvernée du Dominion. Les orateurs qui ont suivi n'ont pas manqué de broder sur le même thème, entre autres les honorables MM. Jérémie Décarie, Rodolphe Lemieux, Raoul Dandurand, et le Dr Lanctôt, président du banquet.

Ce dernier avait à sa droite le héros de la fête, et à sa gauche, sir Lomer Gouin. A la table d'honneur avaient pris place les ministres provinciaux et les membres du Conseil législatif. Dans la salle se trouvaient réunis tout ce que le parti libéral compte de notabilités. La santé des héros du jour fut proposée par l'honorable Dr. Lanctôt, qui résuma en termes flatteurs la carrière de l'hon. M. Décarie depuis son entrée dans l'arène provinciale.

de 1874	\$2,723,873.33
de 1876	3,111,746.67
de 1878	2,698,000.00
de 1880	645,904.01
de 1882	5,500.00
de 1897 (temporairement)	700,000.00
Total	\$9,885,024.01
Nous paierons le 1er juillet	\$2,487,580.00
.....	\$12,372,604.01

Un dernier argument sur ce sujet. "En 1907, nous recevions du gouvernement fédéral une subvention annuelle de \$959,252; grâce à notre travail, nous recevons maintenant un montant de \$1,844,244.00.

"Nous avons donc fait doubler cette subvention.

"Nous avons diminué l'intérêt de notre dette de \$1,426,865.59, qu'il était le 26 mai 1897, à \$760,000.00. Nous pouvons dire que par notre effort, nous avons fait disparaître toute dette publique.

"Et Dieu merci, nous pouvons dire avec fierté que notre belle province, que l'on a tant décriée, est maintenant riche; elle est la seule de toutes les provinces qui n'emprunte pas et qui paie sa dette, et son crédit vaut celui du gouvernement fédéral.

"Est-il nécessaire de répéter que nous sommes arrivés à ces heureux résultats sans taxes? Bien plus, nous avons diminué la taxe la plus considérable qu'avaient imposée nos prédécesseurs: la taxe sur les successions. En effet, le gouvernement de Boucherville avait d'abord exempté de cet impôt les successions de moins de \$10,000 en ligne directe, et le gouvernement Taillon avait ensuite limité cette exemption à \$3,000. Nous avons d'abord porté cette exemption à \$5,000 et quand nos adversaires pensaient nous embarrasser en proposant de revenir au chiffre de \$10,000 en exemption, nous avons fait décréter qu'à l'avenir toutes les successions de moins de \$15,000 en ligne directe et entre époux, seraient exemptées de la taxe! (Applaudissements.)"

INSTRUCTION PUBLIQUE

Passant à l'instruction publique, sir Lomer dit que son gouvernement a triplé les subventions accordées par les conservateurs, et qu'il a créé des crédits spéciaux en faveur des municipalités qui rémunèrent le mieux les instituteurs. Il a aussi augmenté les subventions aux écoles pauvres, fondé des écoles normales, élevé les crédits aux fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement.

Sir Lomer cite copieusement les chiffres des livres publics, et il en arrive à parler des

UNIVERSITES

Jusqu'à la dernière session, dit-il, le gouvernement octroyait annuellement une subvention de \$4,000 à l'Université Laval de Québec, une subvention de \$8,000 à l'Université de Montréal, une subvention de \$3,000 à l'Université McGill et de \$1,200 au Collège Bishop de Lennoxville. Les subventions votées n'étaient certainement pas proportionnées aux services que rendent ces institutions et c'est pourquoi le gouvernement a décidé de leur accorder une aide plus substantielle.

Les universités Laval de Québec, Laval de Montréal et McGill reçoivent désormais \$25,000 chacune et le Collège Bishop \$2,500.

Les crédits des universités forment un montant de \$77,500 soit \$61,300 de plus que par le passé.

ECOLE POLYTECHNIQUE

En 1897, l'école polytechnique de Montréal comptait moins de 20 élèves; près de 200 élèves suivent aujourd'hui ses cours, que nous avons contribué à perfectionner par une subvention annuelle de \$30,000.

Nous avons fondé à Québec une école d'apprentissage qui donne de beaux résultats. Nous avons aussi fondé une école forestière dont les succès dépassent nos espérances.

LES ECOLES TECHNIQUES

C'est en 1907 que nous avons créé la corporation de l'École Technique de Montréal et celle de Québec. Nous avons construit convenablement. Le nombre d'élèves inscrits dépasse nos prévisions. Elèves inscrits à l'école de Québec

17 déc. 1891	\$25,200,175.33
26 mai 1897	\$34,225,747.42
23 mars 1905	\$34,731,016.16
30 juin 1911	\$25,545,992.15

"De 1905 à 1911 nous avons donc diminué la dette consolidée de \$9,185,024.01 ou de \$730 par tête.

"Notons que, sans la loi de conversion de M. Taillon, la diminution de cette dette serait augmentée de \$1,117,911.42.

"C'est-à-dire que sans cette conversion, que l'on nous a imposée, notre dette ne serait aujourd'hui que de \$24,428,080.73.

"Le 1er juillet prochain, le gouvernement paiera, à même les dépôts qui à l'actuellement en banque, la balance de l'emprunt de 1882, soit: \$2,487,580.00.

"Pour vous convaincre que nous sommes plus riches qu'en 1897, regardez à la page 540 des procès-verbaux de 1912 et vous y verrez que le 17 décembre 1891 nous payions en intérêts sur notre dette consolidée: \$1,168,570.67.

le 26 mai 1897..... \$1,426,865.59
le 23 mars 1905..... 1,355,448.95
le 30 juin 1911..... 893,044.65
le 1 mars 1912..... 886,683.43

"Donc, de 1891 à 1897, l'intérêt annuel de la dette consolidée a augmenté de \$258,294.82; de 1905 à 1911, il a diminué de \$448,763.52.

"Le 1er juillet, le chiffre de ces intérêts de la province avait à payer à la date de la chute du pouvoir du gouvernement Flynn.

"Nous avons déjà remboursé les emprunts suivants:

CAPITALISTES Profitez d'une OCCASION

Licitation et Partage d'un Syndicat

VENTE DE 377 LOTS DE TERRAINS

Par Quantités de 10 Lots ou plus

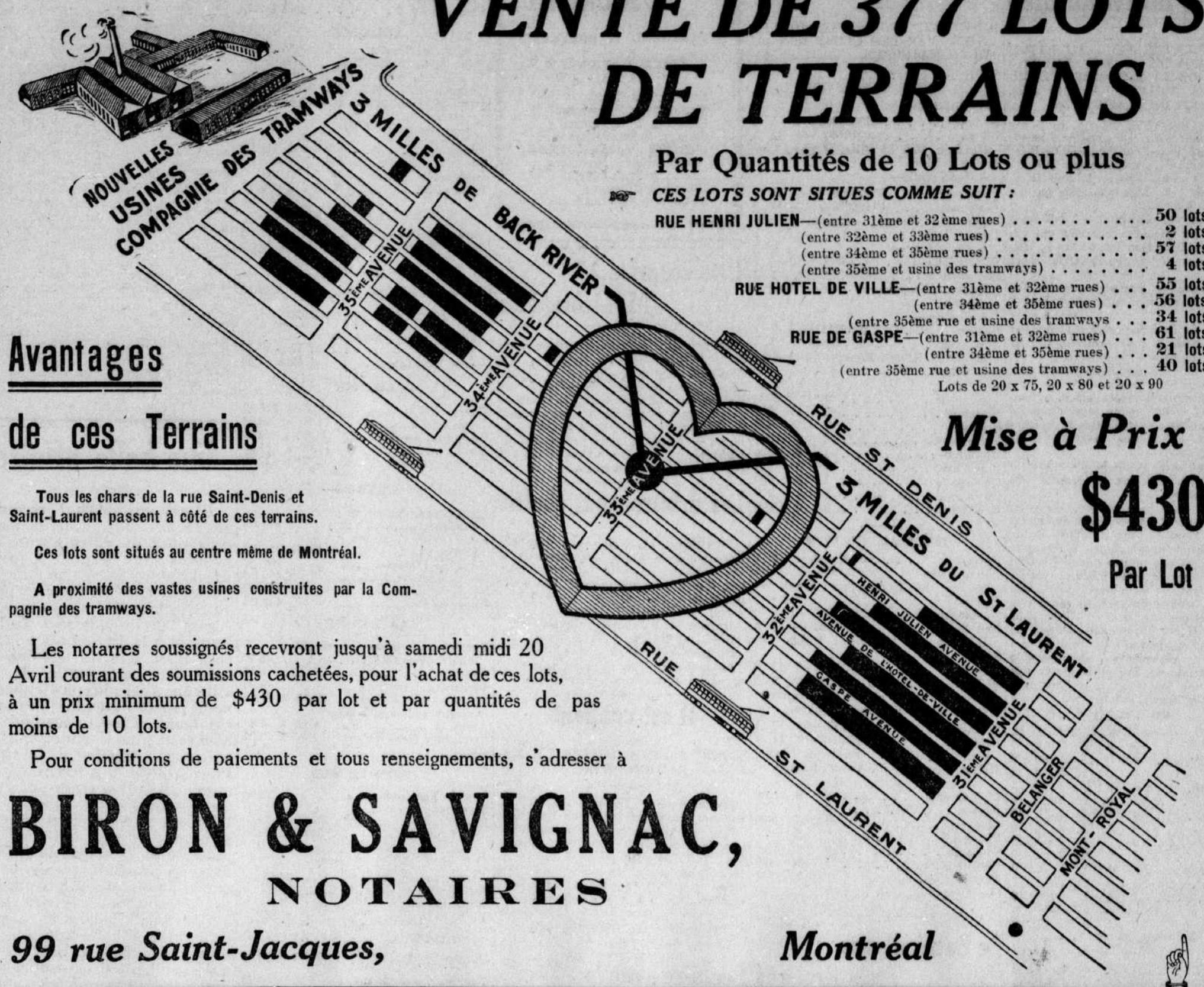
CES LOTS SONT SITUÉS COMME SUIT:

- RUE HENRI JULIEN—(entre 31ème et 32ème rues) 50 lots
- (entre 32ème et 33ème rues) 2 lots
- (entre 33ème et 35ème rues) 57 lots
- (entre 35ème et usine des tramways) 4 lots
- RUE HOTEL DE VILLE—(entre 31ème et 32ème rues) 55 lots
- (entre 34ème et 35ème rues) 56 lots
- (entre 35ème rue et usine des tramways) 34 lots
- RUE DE GASPE—(entre 31ème et 32ème rues) 61 lots
- (entre 34ème et 35ème rues) 21 lots
- (entre 35ème rue et usine des tramways) 40 lots
- Lots de 20 x 75, 20 x 80 et 20 x 90

Mise à Prix

\$430

Par Lot



Avantages de ces Terrains

Tous les chars de la rue Saint-Denis et Saint-Laurent passent à côté de ces terrains.

Ces lots sont situés au centre même de Montréal.

A proximité des vastes usines construites par la Compagnie des tramways.

Les notaires soussignés recevront jusqu'à samedi midi 20 Avril courant des soumissions cachetées, pour l'achat de ces lots, à un prix minimum de \$430 par lot et par quantités de pas moins de 10 lots.

Pour conditions de paiements et tous renseignements, s'adresser à

BIRON & SAVIGNAC, NOTAIRES

99 rue Saint-Jacques, Montréal

DANS LE Monde Ouvrier

LA GREVE EST FINIE

Lowell, 16. — Les membres de l'Industrial Workers of America et le comité de la grève des tisseurs ont voté une résolution acceptant l'augmentation de 10 pour cent, telle qu'annoncée par la Lowell Cotton Mills, et qui doit prendre effet lundi prochain.

Cette résolution sera soumise à la ratification des intéressés à une réunion publique de tous les membres qui se fera aujourd'hui.

On s'attend à ce que la résolution soit acceptée presque à l'unanimité des membres.

AU CANADIEN NORD

Vancouver, C. A., 16. — Des désordres se sont produits sur la ligne de construction du Canadien Nord, dans la région de la Colombie Anglaise. Deux cents grévistes sont partis de Yato hier, et se sont dirigés sur les camps de ces ouvriers qui ont pris leur place sur la section où le travail se continue. Ils ont fait maison nette dans tous les campements.

W. H. Dwyer, ingénieur de la compagnie, a télégraphié à Vancouver que la police ne pouvait résister à l'envahissement des camps par les grévistes et il dit que la situation est des plus alarmantes à cet endroit.

TAILLEURS DE MARBRE

Les tailleurs et poseurs de marbre auront un autre grand rassemblement public jeudi prochain. Plusieurs orateurs, dit-on, adresseront la parole. Avis aux intéressés.

L'assemblée aura lieu à 7 h. 30.

A QUEBEC

Demain soir aura lieu à la salle Patinoire, une autre grande assemblée publique des ouvriers qui ont pris leur place sur la section où le travail se continue. Avis aux intéressés.

L'assemblée aura lieu à 7 h. 30.

CAISSE POPULAIRE

A la dernière assemblée de la Caisse Populaire, ont été élus les nouveaux officiers suivants:

Président, A. Montbriant.
Secrétaire, F. Denis.
Gérant, A. Denis.

LOCAL 1127

Le local 1127 a eu, hier soir, une grande assemblée publique, présidée par M. J. E. Campeau, secrétaire du Conseil de District, MM. N. Arcand et Jos. Méney ont adressé la parole sur l'organisation ouvrière. L'assemblée était très nombreuse et plusieurs demandes d'admission ont été reçues.

LOCAL 134

Le local 134 a eu, hier soir, une très importante assemblée. M. P. Lefebvre a été élu agent d'affaires en remplacement de M. Hamelin, démissionnaire. M. Lefebvre a aussi été nommé délégué au Conseil de District des charpentiers.

Ont été élus délégués au Parti Ouvrier: MM. Z. Tardif, P. Lefebvre, Benoit et Faucher.

Deux nouveaux membres ont été initiés et plusieurs applications furent reçues.

M. N. ARCAD

La candidature de M. Narcisse Arcand dans Montréal-Dorion se dessinait de plus en plus. M. Arcand a déjà été proposé comme candidat par le local 134 et le club Mont-Royal. La rumeur veut que la candidature de M. Arcand soit approuvée et mise de l'avant par le Comité général du Parti ouvrier dimanche prochain.

Quant au Club de la Patrie Nord, il laissera le Comité général choisir entre MM. Giroux, Turcot et Franço.

de plus en plus. M. Arcand a déjà été proposé comme candidat par le local 134 et le club Mont-Royal. La rumeur veut que la candidature de M. Arcand soit approuvée et mise de l'avant par le Comité général du Parti ouvrier dimanche prochain.

Quant au Club de la Patrie Nord, il laissera le Comité général choisir entre MM. Giroux, Turcot et Franço.

TAILLEURS DE PIERRE

L'Union des tailleurs de pierre tiendra mercredi prochain une grande assemblée, à laquelle plusieurs questions importantes seront discutées. Nos amis adresseront la visite de deux délégués de Congrès des Métiers et du Travail dans les personnes de MM. Brunet et Ainey qui prendront part à la discussion, à propos de la retraite de l'Union au Congrès.

—Le Secrétaire.

AVIS IMPORTANT

L'hon. ministre du Travail, M. Crothers et M. Dubreuil sont en ville. Ils seront ce soir au Temple du Travail à neuf heures.

Tous les officiers du Conseil des Métiers et du Travail, des divers conseils généraux, et de toutes les unions affiliées sont invités de se rendre au Temple du Travail. C'est le désir de l'hon. ministre de les rencontrer tous.

La réunion aura lieu à neuf heures précises, ce soir, mardi le 16 avril.

Le ministre du travail est à Montréal

IL RENCONTRERA CE SOIR AU TEMPLE DU TRAVAIL TOUTES LES DIRIGEANTES DU MOUVEMENT OUVRIER.

L'hon. ministre du Travail, M. Crothers est arrivé à Montréal hier soir; il est accompagné de M. Dubreuil, commissaire des salaires raisonnables. Le ministre sera ce soir au Temple du Travail à neuf heures précises où il rencontrera les officiers des unions affiliées. M. Crothers veut prendre contact avec les dirigeants du mouvement ouvrier à Montréal dans l'intérêt de son département.

On nous prie d'annoncer que tous les officiers du Conseil et ceux des unions affiliées sont priés de se rendre au Temple du Travail pour neuf heures. C'est le désir de l'honorable ministre de les rencontrer tous ce soir.

A la Morgue

ON TROUVE UN NOYÉ

On a trouvé hier soir le corps d'un noyé à Sainte-Anne de Bellevue. Rien ne permet de l'identifier. Il a été transporté à la morgue où aura lieu l'enquête.

MORT SUBITE

Un nommé Broussou est décédé subitement, hier soir, au numéro 174 rue Ontario Ouest. Le corps a été transporté à la morgue où aura lieu l'enquête.

ELLE MEURT DE SES BLESSURES

Mathilda Bruneau, blessée à la jambe lors d'une chute qu'elle fit le 7 avril dernier, rue Marie-Anne, est décédée, hier après-midi, à l'hôpital Victoria. Le corps a été transporté à la morgue où aura lieu l'enquête.

ACCIDENT FATAL

Pierre Guernon, employé à la "Canada Paint Co", 572 rue William, a été frappé par l'arbre de couche d'une machine à lui presque instantanément. Il était âgé de 35 ans et habitait 274 rue Saint-Charles, Pointe Saint-Charles. Le corps a été transporté à la morgue où aura lieu l'enquête.

Thaw devant les tribunaux

LE CELEBRE MEURTRIER DE WHITE EST-IL ENCORE FOU?

New-York, 15. — A la demande de Clarence J. Shearn, le juge Stapleton, a ordonné au Dr John W. Russell, surintendant de l'asile des aliénés de Mattamain, de faire comparaitre Harry K. Thaw, en Cour Suprême, vendredi, à midi, pour constater si le "patient" jouit ou non de ses facultés mentales.

On se rappelle que Thaw fut acquitté du meurtre de Stanford White, l'architecte célèbre, il y a quatre ans, vu que, d'après le verdict, "il ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales". C'est depuis le verdict que Thaw est interné dans un asile d'aliénés à Mattawan.

La demande de mise en liberté est faite par Madame Mary Gopley Thaw mère de l'inculpé. On dit que Mme Thaw a reçu avis qu'elle pouvait sans crainte s'adresser à la Cour Suprême pour prouver que son fils était maintenant parfaitement sain d'esprit.

La Chambre de Commerce

Demain après-midi, la Chambre de Commerce visitera officiellement l'École des Hautes Etudes Commerciales à la suite d'une invitation restée pendante depuis octobre dernier.

La réunion de demain s'ouvrira à 3 heures à la salle du conseil, puis, après la lecture du courrier et des minutes, on se rendra à l'École des Hautes Etudes où la Chambre sera reçue officiellement par le Président de la corporation et par les professeurs. Il est bien entendu que cette invitation ne s'étend pas seulement aux membres du Conseil de la Chambre, mais à tous les membres. On s'attend que la réunion sera très nombreuse car personne ne voudra manquer l'occasion de faire une visite aussi agréable qu'instructive.

Club musical des femmes de Québec

(De notre correspondant)

Québec, 16.— L'assemblée annuelle du club musical des femmes de Québec a eu lieu hier au Collège Morin et les officiers suivants ont été élus pour l'année courante: Présidente, Mme Lucy Langelier; Présidente: Mme G. Routhier; Vice-présidente: Mme E. G. Meredith; Secrétaire-trésorière: Mme F. A. Falkenberg; Comité: Mmes F. M. Gaudet, H. R. Goodday, M. Donohue, J. J. Sharples, Mlle J. Pelletier, Mmes Boulton, Gaspard Huot, Montreuil, Lyster, Mlle Chouinard et Verret.

Un écho de l'affaire Létourneau

(De notre correspondant)

Québec, 16 avril. — Le juge McCorkill rendra jugement mercredi dans le cas de Létourneau contre Dion et l'année courante: Présidente, Mme Lucy Langelier; Présidente: Mme G. Routhier; Vice-présidente: Mme E. G. Meredith; Secrétaire-trésorière: Mme F. A. Falkenberg; Comité: Mmes F. M. Gaudet, H. R. Goodday, M. Donohue, J. J. Sharples, Mlle J. Pelletier, Mmes Boulton, Gaspard Huot, Montreuil, Lyster, Mlle Chouinard et Verret.

Les Assises aux Trois-Rivières

LE JUGE TOURIGNY REND LES SENTENCES — AYOTTE, L'INCENDIAIRE, 5 ANS DE PENITENCIER.

Trois-Rivières, 16. — Le juge F. S. Tourigny a rendu les sentences, ce matin, dans les différentes causes entendues au terme de la cour criminelle.

Nos Hamelin et Pierre, alias Pte Hamelin, trouvés coupables de vol ont été condamnés à trois mois de prison. Onésida Gélines trouvée coupable de négligence à la naissance d'un enfant a été condamnée à trois mois de prison. Ludger Duchesneau, trouvé coupable d'avoir payé Oliva Ayotte pour incendier les propriétés de MM. Rivard et Marinneau de St-Adolphe, devra passer 5 ans au pénitencier de St-Vincent de Paul.

Oliva Ayotte trouvée coupable d'incendie est condamnée à 18 mois de prison.

Patechez Dominico, trouvé coupable d'avoir infligé des blessures corporelles graves à M. Hamel, propriétaire de théâtre à la Turque, est condamné à un an de prison.

Un drame à Winnipeg

UNE JEUNE FILLE EST ASSASSINÉE DANS SON LIT. — LE VOL SERAIT LE MOBILE DU CRIME.

Winnipeg, 15.— Un crime, jusqu'à présent entouré de mystère, vient d'être perpétré dans cette ville. Une jeune femme, nommée Mignon Lucharme, venue de Montréal et qui se faisait appeler ici, Giselle Roberts, a été trouvée ce matin, assassinée dans son lit. La victime avait une serviette autour du cou et avait les mains et les pieds liés.

La police s'est aussitôt mise en chasse et possède déjà plusieurs informations. On espère pouvoir arrêter le meurtrier sous peu.

Le vol semble avoir été le mobile du crime. L'argent de la victime a été pris et les tiroirs ont été vidés.

Les débardeurs ont perdu

Les débardeurs syndiqués de Montréal ont perdu leur cause, hier, en cour supérieure. Ils avaient demandé, l'été dernier, l'annulation de leur contrat avec la Shipping Federation concernant le bureau de conciliation permanent.

Ils alléguent que dans la plupart des contestations réglées par ce bureau, ils n'avaient pas obtenu justice et ils voulaient ne plus avoir rien à faire avec ce bureau et demandaient à retirer leur délégué et à être relevés de toutes leurs obligations contractées pour cinq ans en 1910.

La cour supérieure a renvoyé leur demande, chaque partie payant ses frais.

Frédéric, N.-B., 16. — Le Révérend Père Carney, recteur de St. Dunstan, a créé toute une sensation, hier, en annonçant que l'admission, au bal des Hiberniens, demain soir, serait réservée aux femmes qui porteraient des toilettes décentes.

Il veut que toutes celles qui assisteront à cette fête soient habillées comme des femmes chrétiennes doivent l'être, autrement, les portes de la salle seront fermées pour elles.

ACADÉMIE MARCHAND L'horaire officiel des examens de médecine

Résumé de la sixième conférence d'hygiène donnée par le docteur S. Boucher

Moyens à employer pour se conserver en bonne santé, et soins à donner aux malades

Pour se maintenir en bonne santé, il faut suivre les règles de l'hygiène en menant une vie régulière; c'est-à-dire, savoir quand dormir, quand manger, quand travailler. Dans les vingt-quatre heures, un temps déterminé doit être consacré à chacune de ces choses importantes.

I. SOMMEIL

Le meilleur temps pour dormir est la nuit; il faut la commencer trop tôt, ni trop tard dans la soirée; se mettre au lit vers les neuf heures ou le plus tard à dix heures. Sur les vingt-quatre heures, huit heures doivent être réservées au sommeil; c'est une bonne moyenne. Cependant 7 heures ou 7 1/2 peuvent suffire à certaines personnes, d'autres ont besoin de 8 1/2 et même 9 heures de sommeil. Chez l'enfant de dix ans, il faut dix heures de sommeil. Dans le jeune âge, les enfants doivent dormir très longtemps. Le bébé dort presque tout le temps; il ne s'éveille que pour prendre ses repas.

Le sommeil de la nuit est plus avantageux que celui du jour, car nous ne sommes pas dérangés durant ces heures, par les bruits du dehors qui sont si fréquents dans la journée.

Se lever de bonne heure le matin est salutaire, parce que l'air du matin est toujours plus pur et plus sain. La circulation active qui se fait dans les rues de la ville, les usines qui fonctionnent et lancent dans l'atmosphère de la fumée épaisse et noire tout le long de la journée, soulèvent la poussière dans les rues et le sair l'air est chargé d'acide carbonique; mais la nuit ces poussières s'abattent, les vapeurs malsaines s'éloignent; alors le matin l'air contient plus d'oxygène et vivifie davantage.

II. REPAS

Il faut prendre ses repas à des heures fixes, afin de donner à l'estomac le temps nécessaire pour bien digérer les aliments; car si les repas sont trop rapprochés, la digestion se fait mal. Les aliments prennent quatre heures pour se digérer, c'est-à-dire qu'il faut quatre heures à l'estomac pour se vider. Ensuite il est bon de donner à l'estomac un repos d'une heure, on doit donc laisser entre chaque repas, un intervalle de cinq heures. Le déjeuner doit se prendre vers les 7 heures, le dîner à midi ou midi et demi, le souper vers 6 heures ou 6 1/2 heures. Les repas le plus considérable doit prendre les matières les plus substantielles et qui prennent le plus de temps à se digérer. On ne doit jamais prendre de fruits ni autre aliment comme collation; car au lieu de faire du bien, cette nourriture superflue dérange la digestion et souvent rend malade. Pris à jeun les fruits sont bons, car ils sont laxatifs.

Boire un verre de lait entre les repas fait du tort; à la fin du repas c'est encore plus dommageable. Pris seul le lait se digère facilement, mais à la fin du repas, il arrête la digestion.

III. EXERCICE ET TRAVAIL

Bien manger et bien dormir, ce n'est pas suffisant pour se conserver en bonne santé; il faut de plus prendre de l'exercice; cependant il faut éviter des exercices trop violents aussitôt après les repas; après avoir mangé, il faudrait se reposer au moins une demi-heure; c'est ce qu'on appelle faire la sieste. En mangeant, les aliments s'introduisent dans l'estomac qui est une poche membraneuse placée entre l'oesophage et l'intestin. Cette poche se trouvant remplie de nourriture, formera un poids assez lourd si on fait un exercice violent, cette masse tirera les autres organes, la digestion s'arrêtera et il se produira des malaises. Il est nécessaire de faire des exercices qui facilitent les excréations.

Quand on est jeune, on a besoin davantage de jeux et d'exercices, mais chez les adultes, il en faut beaucoup moins; dans la vieillesse, les exercices physiques sont dangereux, ils peuvent causer la mort. Les exercices modérés sont les meilleurs.

IV. SOIN ET PROPRETE A DONNER AU CORPS

La quatrième condition pour vivre en bonne santé, c'est de garder notre corps. A la surface du corps, il se produit une excréation causée par des glandes appelées "glandes". Il y a deux sortes de glandes: glandes sébacées et glandes muqueuses. Les substances grasses passent à travers la peau; il s'opère une sorte de respiration. Si les pores de la peau sont bouchés les excréations n'ont pas lieu. Si on enlève la peau sur une étendue considérable du corps, cela pourrait causer la mort; ce qui arrive souvent aux personnes qui ont de trop grandes brûlures parce que les glandes ne remplissent leur fonction d'excrétion. On maintient la surface de la peau en bon état en prenant des bains. Il y a trois sortes de bains: les bains chauds, les bains tièdes et les bains froids. Le meilleur est un bain chaud très prolongé; il convient à toute personne. La température de l'eau doit être de 30 à 37 degrés centigrade;

les bébés, les jeunes enfants ainsi que les vieillards doivent prendre des bains tièdes, c'est-à-dire à une température de 25 à 30 degrés centigrade. Les bains froids sont réservés pour l'âge moyen et les personnes fortes; la température de ces bains ne doit pas être prolongée; les bains sont excellents pour la santé, mais il faut savoir comment en user. Il ne faut jamais se baigner après les repas; le meilleur temps est quand la digestion est terminée. On ne devra jamais se baigner épuisé en sueur.

V. SOINS A DONNER AUX MALADES

Quand une personne tombe malade dans la maison, on lui donne la meilleure chambre, celle qui est la mieux éclairée, la plus ensoleillée, la plus grande et enfin celle où il y a le plus de tranquillité. Le lit du malade sera placé dans un angle de la chambre afin que les courants d'air ne puissent l'atteindre. On enlèvera les tentures et on ne laissera dans la chambre que le strict nécessaire. Le malade ne devra pas recevoir de visites, car la maladie est un temps de repos, le système nerveux doit être tranquille. Si toutefois, on fait une visite au malade, on ne lui parlera d'aucun sujet qui pourrait fatiguer son esprit; on ne devra s'entretenir que de choses indifférentes et cet entretien devra être court. Les personnes de la maison ne doivent pas chuchoter près du malade. On se figure qu'il n'entend pas, mais s'il ne comprend pas, cela éveille encore plus son anxiété. Il s'imagine qu'on dit que sa maladie est dangereuse. C'est une grande charité que de garder le silence et de paraître calme.

VI. MALADIES CONTAGIEUSES

Les maladies contagieuses sont celles dont les germes se transmettent aux autres facilement. Tous les malades renferment des germes, mais dans certaines maladies ces germes ne se communiquent pas tandis que dans d'autres ils se communiquent.

Les principales maladies contagieuses sont: la variole, la scarlatine, la typhoïde, la diphtérie, la tuberculose, la méningite. La variole est contagieuse au début, c'est-à-dire dès la première éruption; elle peut se communiquer jusqu'après le rétablissement du malade et elle se transmet facilement. Le simple contact de habits suffit. La scarlatine est très contagieuse, elle commence par un mal de gorge et elle est transmissible longtemps après la maladie; la contagion se fait par les sécrétions de la gorge. La rougeole se transmet aussi, elle se peut communiquer par les sécrétions de la gorge. Cette transmission dure de 15 à 20 jours. La diphtérie commence par des taches blanches dans la gorge; dès ce moment elle peut se communiquer par la respiration et la salive. Cette maladie peut être un danger pour les autres pendant la période de incubation. Elle est transmissible par le lait. La contagion se fait par les déjections du malade, ce qui peut empoisonner les cours d'eau d'une paroisse et communiquer cette maladie à une grande distance.

VII. PHARMACIE DE FAMILLE

Les médicaments à employer dans la famille sont bien peu nombreux. Il est strictement défendu d'en donner aux malades sans l'avis du médecin. Mais on peut employer des purgatifs ordinaires et des sirops pour la toux. Mieux vaut pratiquer ces sirops soi-même car ceux que nous achetons contiennent toujours un peu d'opium ou de morphine. Les purgatifs doivent être pris à jeun. Si après trois heures, une purgation n'a donné aucun résultat on prendra une autre dose et l'on répètera de 3 heures en 3 heures au besoin sans prendre de nourriture. Ensuite on prend des sirops légers afin de ne pas fatiguer l'estomac; on commence par un bouillon et on fait un purgatif de sirops. Les médicaments les plus inoffensifs sont le sel à médecine, l'huile de ricin, l'eau de Riga, le Carabana. Si une personne a de fortes douleurs intestinales et que le mal va surtout du côté droit on lui donne pas de purgatif on appelle un médecin, car cela pourrait être l'appendicite. Dans la famille, on se sert souvent de cachets pour calmer le mal de tête; ces cachets sont très dangereux, car ils renferment tous de l'antipyrine qui empêche les reins de fonctionner; dans certains cas, ces médicaments peuvent causer la mort. Quant aux sirops pour le rhume, les meilleurs sont le miel, la gomme d'épinette fondue dans du whisky.

Pour les boutons sur la peau, on peut se servir de l'onguent de zinc; s'ils ne disparaissent pas, il est nécessaire de voir le médecin. Les sirops calmants pour les bébés sont toujours dommageables même quand le bébé est gras; si l'effet ne se produit pas dans les vingt-quatre heures, il se produit plus tard car ces narcotiques renferment de la morphine, de l'opium et de la codéine qui paralysent l'estomac et l'intestin. Si un enfant pleure du mal de dents, on lui donne un peu de sucre de lait.

On nous communique, ce matin, l'horaire officiel pour les examens de doctorat et baccalauréat en médecine, de troisième et première année, à l'Université Laval.

Le premier examen aura lieu samedi, le 11 mai.

BACCALAUREAT

Physiologie, lundi, le 13 mai à 9 hrs a. m. Examineurs, MM. Duval et Asselin.

Anatomie, vendredi le 17 mai, à 9 hrs a. m. Examineurs, MM. Mignault et Virolle.

Chimie, lundi le 20 mai, à 9 hrs a. m. Examineurs, MM. Rivet et Baril.

Histologie, jeudi le 23 mai, à 9 hrs a. m. Examineurs, MM. Boucher et J. Décarie.

EXAMENS DE PREMIERE ANNEE

Physiologie, samedi le 11 mai, à 10 hrs a. m.

Anatomie, lundi le 13 mai, à 10 hrs a. m.

Chimie, mardi le 14 mai, à 10 hrs a. m.

Histologie, mercredi le 15 mai, à 10 hrs a. m.

DOCTORAT

Pathologie Interne, lundi le 13 mai à 9 hrs a. m. Examineurs, MM. Hébert et Hébert.

Pathologie Externe, vendredi le 17 mai à 9 hrs a. m. Examineurs, MM. Parizeau et B. Bourgeois.

Obstétrique, lundi, le 20 mai à 9 hrs a. m. Examineurs, MM. de Cotret et Langevin.

Ophthalmologie, jeudi le 23 mai à 9 hrs a. m. Examineurs, MM. Desjardins et Foucher.

Pédiatrie, jeudi le 20 mai, à 9 hrs a. m. Examineurs, MM. S. Lachapelle et Ricard.

Médecine Légale et Maladies Mentales, lundi le 27 mai, à 9 hrs a. m. Examineurs, MM. Villeneuve, Derome et Chagnon.

Hygiène, lundi le 27 mai, à 9 hrs a. m. Examineurs, MM. Valin et Moreau.

Matière Médicale, jeudi, le 30 mai à 9 hrs a. m. Examineurs, MM. Fortier et Bourquin.

Anatomie Pathologique, lundi le 3 juin, à 9 hrs a. m. Examineurs, MM. Latreille et Verrier.

Gynécologie, lundi le 3 juin, à 9 hrs a. m. Examineurs, MM. Harwood et Ethier.

Examens Cliniques, jeudi le 6 juin. Examineurs: Clinique Externe, MM. Marier, Clinique Saint-Jacques et Hingston, Clinique Interne, MM. Guerin, Benoit, Cléroux et Lesage.

EXAMENS DE TROISIEME ANNEE

Pathologie Interne, vendredi, le 17 mai, à 10 hrs a. m.

Pathologie Externe, mardi le 14 mai, à 10 hrs a. m.

Obstétrique, mercredi le 15 mai, à 10 hrs a. m.

Matière Médicale, lundi le 13 mai, à 10 hrs a. m.

Ophthalmologie, samedi le 18 mai, à 10 hrs a. m.

Médecine Légale, samedi le 11 mai, à 10 hrs a. m.

N. B. — Les Examens de Troisième se passent par écrit.

Nouveaux dentistes

Voici le résultat de l'examen pour l'admission à la pratique, à l'École de Chirurgie Dentaire de l'Université Laval:

Ont été admis: avec très grande distinction, Louis de Guise; avec grande distinction: X. Laberge; O. Cyr, A. Barras, A. Renaud, V. Levasseur, P. Boutin; avec distinction: E. Charbon, H. Lebon, J. Béland, A. Leprohon.

Sont aussi admis à la pratique: J. Bourdon, P. H. Lebon, L. Lemire, J. Veilleux, A. Larose, E. Seers. Dans la classe spéciale, avec grande distinction: T. L. Larseneur, de Chicago; E. Millot, de Paris; E. Précourt. Avec distinction: A. de Souffron, de Paris; H. Julien.

Simplification

Il existe actuellement un projet de réorganisation du bureau du contentieux municipal dont un article simplifierait beaucoup la procédure des réclamations pour accidents. Cette branche du service serait entre les mains de deux agents qui seraient, comme cela se fait dans les compagnies privées, le pouvoir de régler définitivement avec les réclamants, à même un fonds spécial, sans avoir à recourir aux tribunaux.

Pas de marché

Dans un rapport aux commissaires, M. Blron, surintendant des marchés, déclare que la demande faite par l'échevin Larivière dans la Longue-Pointe est prématurée, la population n'étant pas encore assez nombreuse.

Pour une fracture

Les commissaires recommandent au conseil de payer \$1,900 à M. S. W. Jacobs pour une fracture de la jambe. Comme l'accident a été pris quatre mois après l'accident et sans notification préalable à la ville, les échevins renverront le rapport pour plus amples explications.

Pour le résultat de l'examen

Voici le résultat de l'examen pour l'admission à la pratique, à l'École de Chirurgie Dentaire de l'Université Laval:

Ont été admis: avec très grande distinction, Louis de Guise; avec grande distinction: X. Laberge; O. Cyr, A. Barras, A. Renaud, V. Levasseur, P. Boutin; avec distinction: E. Charbon, H. Lebon, J. Béland, A. Leprohon.

Sont aussi admis à la pratique: J. Bourdon, P. H. Lebon, L. Lemire, J. Veilleux, A. Larose, E. Seers. Dans la classe spéciale, avec grande distinction: T. L. Larseneur, de Chicago; E. Millot, de Paris; E. Précourt. Avec distinction: A. de Souffron, de Paris; H. Julien.

On les jugera pour "manslaughter"

TELE EST L'ACCUSATION PORTEE PAR LE GRAND JURY DE LA COUR CRIMINELLE CONTRE CLÉROUX ET GARNEAU.

Un jeune homme du nom de Wight, étudiant de l'Université des Architectes de New-York, vint à Montréal, il y a quelques temps, et contracta mariage avec Mlle Juliette Tremblay, malgré l'opposition de la mère de cette dernière.

Mme Tremblay, par le ministère de ses avocats, Lamont et Tessier, a pris une action en annulation de ce mariage.

L'étudiant américain, bien qu'assigné personnellement à Montréal, n'a pas jugé à propos de comparaitre et de produire une défense. La cause est en délibéré devant l'hon. juge Laurendeau.

Le grand jury a rendu sa décision, ce matin, en cour criminelle dans la cause de Cléroux et de Garneau, tenus responsables de la mort de Georges Leclerc. Il a déclaré l'accusation fondée pour homicide involontaire. Le procès de Grenier pour tentative de meurtre sur un nommé Marcel Rivière à Pierre, est commencé ce matin.

Le grand jury a rendu sa décision, ce matin, en cour criminelle dans la cause de Cléroux et de Garneau, tenus responsables de la mort de Georges Leclerc. Il a déclaré l'accusation fondée pour homicide involontaire. Le procès de Grenier pour tentative de meurtre sur un nommé Marcel Rivière à Pierre, est commencé ce matin.

Le grand jury a rendu sa décision, ce matin, en cour criminelle dans la cause de Cléroux et de Garneau, tenus responsables de la mort de Georges Leclerc. Il a déclaré l'accusation fondée pour homicide involontaire. Le procès de Grenier pour tentative de meurtre sur un nommé Marcel Rivière à Pierre, est commencé ce matin.

Le grand jury a rendu sa décision, ce matin, en cour criminelle dans la cause de Cléroux et de Garneau, tenus responsables de la mort de Georges Leclerc. Il a déclaré l'accusation fondée pour homicide involontaire. Le procès de Grenier pour tentative de meurtre sur un nommé Marcel Rivière à Pierre, est commencé ce matin.

Le grand jury a rendu sa décision, ce matin, en cour criminelle dans la cause de Cléroux et de Garneau, tenus responsables de la mort de Georges Leclerc. Il a déclaré l'accusation fondée pour homicide involontaire. Le procès de Grenier pour tentative de meurtre sur un nommé Marcel Rivière à Pierre, est commencé ce matin.

Le grand jury a rendu sa décision, ce matin, en cour criminelle dans la cause de Cléroux et de Garneau, tenus responsables de la mort de Georges Leclerc. Il a déclaré l'accusation fondée pour homicide involontaire. Le procès de Grenier pour tentative de meurtre sur un nommé Marcel Rivière à Pierre, est commencé ce matin.

Le grand jury a rendu sa décision, ce matin, en cour criminelle dans la cause de Cléroux et de Garneau, tenus responsables de la mort de Georges Leclerc. Il a déclaré l'accusation fondée pour homicide involontaire. Le procès de Grenier pour tentative de meurtre sur un nommé Marcel Rivière à Pierre, est commencé ce matin.

Le grand jury a rendu sa décision, ce matin, en cour criminelle dans la cause de Cléroux et de Garneau, tenus responsables de la mort de Georges Leclerc. Il a déclaré l'accusation fondée pour homicide involontaire. Le procès de Grenier pour tentative de meurtre sur un nommé Marcel Rivière à Pierre, est commencé ce matin.

Le grand jury a rendu sa décision, ce matin, en cour criminelle dans la cause de Cléroux et de Garneau, tenus responsables de la mort de Georges Leclerc. Il a déclaré l'accusation fondée pour homicide involontaire. Le procès de Grenier pour tentative de meurtre sur un nommé Marcel Rivière à Pierre, est commencé ce matin.

Le grand jury a rendu sa décision, ce matin, en cour criminelle dans la cause de Cléroux et de Garneau, tenus responsables de la mort de Georges Leclerc. Il a déclaré l'accusation fondée pour homicide involontaire. Le procès de Grenier pour tentative de meurtre sur un nommé Marcel Rivière à Pierre, est commencé ce matin.

Le grand jury a rendu sa décision, ce matin, en cour criminelle dans la cause de Cléroux et de Garneau, tenus responsables de la mort de Georges Leclerc. Il a déclaré l'accusation fondée pour homicide involontaire. Le procès de Grenier pour tentative de meurtre sur un nommé Marcel Rivière à Pierre, est commencé ce matin.

Le grand jury a rendu sa décision, ce matin, en cour criminelle dans la cause de Cléroux et de Garneau, tenus responsables de la mort de Georges Leclerc. Il a déclaré l'accusation fondée pour homicide involontaire. Le procès de Grenier pour tentative de meurtre sur un nommé Marcel Rivière à Pierre, est commencé ce matin.

Le grand jury a rendu sa décision, ce matin, en cour criminelle dans la cause de Cléroux et de Garneau, tenus responsables de la mort de Georges Leclerc. Il a déclaré l'accusation fondée pour homicide involontaire. Le procès de Grenier pour tentative de meurtre sur un nommé Marcel Rivière à Pierre, est commencé ce matin.

Le grand jury a rendu sa décision, ce matin, en cour criminelle dans la cause de Cléroux et de Garneau, tenus responsables de la mort de Georges Leclerc. Il a déclaré l'accusation fondée pour homicide involontaire. Le procès de Grenier pour tentative de meurtre sur un nommé Marcel Rivière à Pierre, est commencé ce matin.

Le grand jury a rendu sa décision, ce matin, en cour criminelle dans la cause de Cléroux et de Garneau, tenus responsables de la mort de Georges Leclerc. Il a déclaré l'accusation fondée pour homicide involontaire. Le procès de Grenier pour tentative de meurtre sur un nommé Marcel Rivière à Pierre, est commencé ce matin.

Le grand jury a rendu sa décision, ce matin, en cour criminelle dans la cause de Cléroux et de Garneau, tenus responsables de la mort de Georges Leclerc. Il a déclaré l'accusation fondée pour homicide involontaire. Le procès de Grenier pour tentative de meurtre sur un nommé Marcel Rivière à Pierre, est commencé ce matin.

Le grand jury a rendu sa décision, ce matin, en cour criminelle dans la cause de Cléroux et de Garneau, tenus responsables de la mort de Georges Leclerc. Il a déclaré l'accusation fondée pour homicide involontaire. Le procès de Grenier pour tentative de meurtre sur un nommé Marcel Rivière à Pierre, est commencé ce matin.

Le grand jury a rendu sa décision, ce matin, en cour criminelle dans la cause de Cléroux et de Garneau, tenus responsables de la mort de Georges Leclerc. Il a déclaré l'accusation fondée pour homicide involontaire. Le procès de Grenier pour tentative de meurtre sur un nommé Marcel Rivière à Pierre, est commencé ce matin.

Le grand jury a rendu sa décision, ce matin, en cour criminelle dans la cause de Cléroux et de Garneau, tenus responsables de la mort de Georges Leclerc. Il a déclaré l'accusation fondée pour homicide involontaire. Le procès de Grenier pour tentative de meurtre sur un nommé Marcel Rivière à Pierre, est commencé ce matin.

Le grand jury a rendu sa décision, ce matin, en cour criminelle dans la cause de Cléroux et de Garneau, tenus responsables de la mort de Georges Leclerc. Il a déclaré l'accusation fondée pour homicide involontaire. Le procès de Grenier pour tentative de meurtre sur un nommé Marcel Rivière à Pierre, est commencé ce matin.

Entre St-Jean, N.-B. et Halifax

LA COMPAGNIE DU PACIFIQUE VOUDRAIT SE SERVIR DE LA ROUTE DE L'INTERCOLONIAL ENTRE CES DEUX VILLES.

(De notre correspondant)

Ottawa, 16. — La compagnie du Pacifique vient de faire une nouvelle demande au gouvernement en vue d'obtenir l'autorisation de faire usage de la voie de l'intercolonial entre St-Jean, N. B., et Halifax. La demande a été accordée et l'entente sera signée cette semaine. A l'heure qu'il est, le Pacifique est obligé d'attacher ses trains, aux locomotives de l'intercolonial afin de passer sur cette voie, mais à l'avenir, il fera usage de ses propres locomotives. Il est probable qu'avant longtemps, le gouvernement se servira des voies nouvelles qui pourraient être construites afin de donner à l'intercolonial un service jusqu'à la baie Georgeanne.

A partir du 1er juillet prochain, la compagnie du Pacifique fera usage dans une section de l'Ouest, de pétrole pour ses locomotives au lieu de charbon. Le but est de diminuer les possibilités de la propagation du feu dans les forêts.

M. R. B. Bennett, député fédéral, partira la semaine prochaine pour l'Angleterre, avec l'intention de se faire élire au parlement anglais.

Le ministère des chemins de fer rapporte que les travaux préliminaires de la construction du pont de Québec seront terminés à l'automne. A cette époque, les assises seront finies et on commencera la superstructure en acier.

L'examen des candidats

ON DEMANDE AUX COMMISSAIRES D'INSTITUER UN BUREAU PERMANENT, MAIS LE COMMISSAIRE LACHAPELLE INDIQUE SES OBJECTIONS.

Un échevin a eu l'idée de demander aux commissaires d'instituer un bureau permanent pour faire passer des examens à tous les candidats aux positions municipales, de sorte qu'on questionnerait de la même façon un comptable, un médecin, un ingénieur, un dessinateur. Il veut aussi que les commissaires publient dans les journaux un avis annonçant chaque position libre.

La proposition a été envoyée aux commissaires qui feront rapport, mais on a déjà l'idée de ce que sera la recommandation du bureau. Le commissaire Lachapelle a insisté en disant qu'il serait absurde d'avoir un unique bureau d'examineurs, mais qu'il faudrait continuer ce qui se fait maintenant: chaque candidat étant questionné sur un programme fixé d'avance, par les chefs du service dans lequel il veut entrer. Enfin, M. Lachapelle semble croire qu'il n'y a pas besoin d'annonces dans les journaux, puisqu'on a eu, chaque fois de vingt-cinq à cent aspirants pour chaque poste.

Le choeur de chant du St-Enfant-Jésus du Mile-End

Le parti de se réunir au chœur de chant de l'Enfant Jésus a eu lieu, dimanche, à Woodland.

Le chœur du chœur, M. l'abbé J. Verschelden, ainsi que plusieurs invités accompagnèrent les excursionnistes.

Une franche gaieté a cessé de régner durant tout le voyage. Il y eut Albert par différents chœurs. MM. Albert Lefebvre et Jos. Major ont, par leurs chansons comiques, divertit tous les assistants.

M. Paul Demers assistait aussi à cette fête intime qui fut un succès sans tous rapports.

En annulation de mariage

Un jeune homme du nom de Wight, étudiant de l'Université des Architectes de New-York, vint à Montréal, il y a quelques temps, et contracta mariage avec Mlle Juliette Tremblay, malgré l'opposition de la mère de cette dernière.

Mme Tremblay, par le ministère de ses avocats, Lamont et Tessier, a pris une action en annulation de ce mariage.

L'étudiant américain, bien qu'assigné personnellement à Montréal, n'a pas jugé à propos de comparaitre et de produire une défense. La cause est en délibéré devant l'hon. juge Laurendeau.

Pour et contre l'annexion

DES DISCOURS (De notre correspondant)

Québec, 15. — Une importante assemblée a eu lieu dimanche soir à ville de Montréal au sujet de l'annexion. Bien que convoquée par les partisans du projet, l'assemblée comprenait aussi un certain nombre d'anti-annexionnistes et les discours ont été prononcés pour et contre l'annexion.

Les orateurs ont été le maire Drouin et les échevins Verret, C. Olier et Trudel, de Québec, MM. Roméo Langlois, G. A. Vandry, C. J. Magan, C. A. Fagot et de sénateur Landry; le maire Cantin et M. W. Sharples. Ces trois derniers ont parlé contre l'annexion. La campagne est très active de part et d'autre et provoque autant d'intérêt qu'une lutte électorale. Il est difficile de prédire le résultat du vote, qui sera donné le 23 du courant.

Le nettoyage du printemps

Les commissaires ont mis à l'étude la question du nettoyage des rues au printemps, mais il s'agit de trouver de l'argent et jusqu'ici ils n'ont reçu d'autre conseil des hauts fonctionnaires municipaux que d'augmenter d'un huitième de un pour cent la taxe immobilière. On prévoit cependant l'opposition des propriétaires à cette augmentation et on cherchera s'il n'y a d'autre moyen de sortir de la difficulté.

Première parade depuis 20 ans

(De notre correspondant)

Québec, 16. — L'Armée du Salut a repris dimanche ses parades à travers les rues de la ville. Il y avait 20 ans que la chose ne s'était pas vue. Ces parades avaient été défendues alors à cause de désordres dont elles étaient la cause, et le conseil a refusé de revenir sur sa décision, mais l'association y est allée quand même à ses risques. Il n'y a pas eu de désordres, mais le spectacle a amusé une foule de curieux.

Pour une fracture

Les commissaires recommandent au conseil de payer \$1,900 à M. S. W. Jacobs pour une fracture de la jambe. Comme l'accident a été pris quatre mois après l'accident et sans notification préalable à la ville, les échevins renverront le rapport pour plus amples explications.

Entre St-Jean, N.-B. et Halifax

LA COMPAGNIE DU PACIFIQUE VOUDRAIT SE SERVIR DE LA ROUTE DE L'INTERCOLONIAL ENTRE CES DEUX VILLES.

(De notre correspondant)

Ottawa, 16. — La compagnie du Pacifique vient de faire une nouvelle demande au gouvernement en vue d'obtenir l'autorisation de faire usage de la voie de l'intercolonial entre St-Jean, N. B., et Halifax. La demande a été accordée et l'entente sera signée cette semaine. A l'heure qu'il est, le Pacifique est obligé d'attacher ses trains, aux locomotives de l'intercolonial afin de passer sur cette voie, mais à l'avenir, il fera usage de ses propres locomotives. Il est probable qu'avant longtemps, le gouvernement se servira des voies nouvelles qui pourraient être construites afin de donner à l'intercolonial un service jusqu'à la baie Georgeanne.

A partir du 1er juillet prochain, la compagnie du Pacifique fera usage dans une section de l'Ouest, de pétrole pour ses locomotives au lieu de charbon. Le but est de diminuer les possibilités de la propagation du feu dans les forêts.

M. R. B. Bennett, député fédéral, partira la semaine prochaine pour l'Angleterre, avec l'intention de se faire élire au parlement anglais.

Le ministère des chemins de fer rapporte que les travaux préliminaires de la construction du pont de Québec seront terminés à l'automne. A cette époque, les assises seront finies et on commencera la superstructure en acier.

L'examen des candidats

ON DEMANDE AUX COMMISSAIRES D'INSTITUER UN BUREAU PERMANENT, MAIS LE COMMISSAIRE LACHAPELLE INDIQUE SES OBJECTIONS.

Un échevin a eu l'idée de demander aux commissaires d'instituer un bureau permanent pour faire passer des examens à tous les candidats aux positions municipales, de sorte qu'on questionnerait de la même façon un comptable, un médecin, un ingénieur, un dessinateur. Il veut aussi que les commissaires publient dans les journaux un avis annonçant chaque position libre.

La proposition a été envoyée aux commissaires qui feront rapport, mais on a déjà l'idée de ce que sera la recommandation du bureau. Le commissaire Lachapelle a insisté en disant qu'il serait absurde d'avoir un unique bureau d'examineurs, mais qu'il faudrait continuer ce qui se fait maintenant: chaque candidat étant questionné sur un programme fixé d'avance, par les chefs du service dans lequel il veut entrer. Enfin, M. Lachapelle semble croire qu'il n'y a pas besoin d'annonces dans les journaux, puisqu'on a eu, chaque fois de vingt-cinq à cent aspirants pour chaque poste.

Le concert de demain

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est, R. de MESLE, Gérant.

Nos abonnements de session

Les deux sessions fédérale et provinciale étant terminées, ceux de nos abonnés qui avaient souscrit des abonnements spéciaux continueront de recevoir le journal à titre d'abonnés réguliers, au prix de \$3.00 par année à moins qu'ils n'en décident autrement.

Le Devoir à huit pages

Nous recommandons à nos lecteurs l'information du "Devoir" d'aujourd'hui. Ils trouveront en page 3 tous les derniers détails sur la terrible catastrophe du "Titanic".

Banquet du Club Cartier à M. Tellier

Aura lieu, mardi, le 23 avril courant à l'arsenal du 65e régiment avenue des Pins.

Au Parlement Modèle ce soir

Après une interruption de plusieurs semaines, les séances du Parlement modèle seront reprises ce soir, mardi, au Monument National.

Hôpital Notre-Dame

L'assemblée générale annuelle de la Corporation de l'Hôpital Notre-Dame, ajournée le 27 février dernier, sera continuée le jeudi, 25 avril 1912, à 4 heures de l'après-midi.

Le Eucre des Sourdes-Muettes est remis au 24

On nous prie d'annoncer que le eucre, chez les Sourdes Muettes, qui devait avoir lieu le 23 avril, est remis au lendemain, le 24.

La Ligue Anti-Alcoolique

Les directeurs de la ligue anti-alcoolique tiendront une réunion très importante, jeudi soir, au Monument National.

Contestation de l'élection du Dr Rhéaume

Eoronto, 16. — La requête en contestation de l'élection du Dr Rhéaume sera plaidée, le 10 juin, à Sandwich, devant les juges Britton et Teetzel.

Le Cercle St-François de Sales

Demain, le 17 courant, à 8 h. 1/2 p.m., aura lieu dans le sous-sol de l'église du Saint-Enfant-Jésus, le eucre des sourds-muettes du Cercle St-François de Sales.

DECES

GRATTON. — Au Collège Bourget, le 15 avril, à l'âge de 78 ans, est décédé François Gratton, le vieil employé du collège. Les funérailles auront lieu à l'église paroissiale de Rigaud, le mercredi, 17 du courant, à 8 heures 30 a.m.

HABEL. — Décédé, le 13 courant, à St-Vincent de Paul, le Rév. L. O. Habel, aumônier du pénitencier. Funérailles le 16, en l'église paroissiale de St-Vincent, après l'arrivée du train de 8 h. 30 a.m., de Montréal.

Pour les premières nouvelles : Page 3 800 NAUFRAGES SONT A BORD DU "CARPATHIA"

Telle est la nouvelle envoyée par le capitaine de ce navire à la compagnie Cunard. — Le "Virginian" et le "Parisian" n'ont pas de survivants. — Des nouvelles contradictoires. — Déclarations de M. Hannah. — Des scènes pénibles.

IL N'Y AVAIT PAS SUFFISAMMENT D'APPAREILS DE SAUVETAGE

DERNIERE HEURE QUELQUES QUESTIONS

Le "Carpathia" donne de ses nouvelles

New-York, 16. — Le capitaine Marconi, du "Carpathia", a envoyé un marconigramme à Charles P. Sumner, directeur général de la ligne Cunard, annonçant qu'il a huit cents survivants du "Titanic" à son bord et qu'il se dirige lentement sur New-York, à travers un véritable champ de glace.

650 SURVIVANTS

Station Navale de Charlestown, 14. — Six cents cinquante personnes, en grande partie des femmes et des enfants, sont à bord du "Carpathia", ce sont les seuls survivants du "Titanic". Le reste a sombré avec le navire.

UN MESSAGE A LA CUNARD

New-York, 16. — Le message suivant a été reçu au bureau de la ligne Cunard, à 7 h. 55 ce matin : "Latitude 41.45 nord, longitude 50.20 ouest." "Le me dirige sur New-York, à moins d'ordres contraires, avec à peu près huit cents survivants." Vu la glace qui encombre l'Atlantique et après en avoir conféré avec M. Ismay, je crois que New-York est encore le meilleur port où je puisse me rendre. Il y a un grand nombre d'icebergs et un champ de glace d'au moins vingt milles près d'ici.

Télégrammes à la Compagnie Allan

M. Hannah, de la ligne Allan, a reçu ce matin un marconigramme ainsi libellé : "Arrivé sur la scène du désastre trop tard. Avons continué vers Liverpool." (Signé) GAMBLE, capitaine du "Virginian".

Pas d'appareils de sauvetage

Le mot désastre qui a été prononcé par le capitaine Marconi, le 14, à 11 heures ce matin, M. Hannah recevait un autre télégramme du service des signaux, signalant le "Parisian" à 190 milles au sud-est de l'île de Sable. On ne donnait aucune autre information.

ON A L'HABITUDE A NEW-YORK DE NE POURVOIR A LA SECURITE QUE D'UN TIERS DES PASSENGERS ET DE L'EQUIPAGE.

Londres, 16. — On ne saurait dire encore, d'ici quelques jours, si les compagnies d'assurances qui ont émis des polices sur la vie des passagers et sur la cargaison du "Titanic", pourront faire droit à tous leurs engagements.

LA NOUVELLE A LONDRES

Londres, 16. — Une foule en pleurs se pressait, ce matin, dans les bureaux de la White Star, demandant des nouvelles définitives du désastre du "Titanic". Les Londoniens, hier soir, avaient la conviction que tous les passagers du vaisseau avaient été sauvés.

Un Montréalais sur le "Titanic"

Monsieur R. J. Levy, un Montréalais, inventeur d'un procédé de fabrication d'oxygène par l'air liquéfié, était aussi un des passagers du "Titanic". Madame Levy et ses trois filles qui habitent 4 Boulevard Saint-Joseph Est, sont dans la plus grande anxiété. On n'a reçu aucune nouvelle depuis le départ de M. Levy de l'Europe.

LE DERNIER MESSAGE

Londres, 16. — Les parents de M. J. A. Phillips, l'opérateur à bord du "Titanic" ont reçu le message suivant : "On se dirige lentement sur Halifax. Le naufrage est pratiquement évité. Ne vous alarmez pas." Le message ne porte pas d'heure d'envoi et n'a pas beaucoup ramifié les espérances.

M. Davidson

M. Peers Davidson, avocat au barreau de Montréal, ne avait reçu un télégramme de son frère, lui annonçant qu'il a été sauvé. L'auxiété est grande chez M. Davidson.

Les désastres maritimes et les pertes de vies

SOMMERS STATISTIQUES RE-CUEILLIES DANS L'HISTOIRE DE LA NAVIGATION DANS LE MONDE ENTIER.

Durant ces derniers trois-quarts de siècle, voici les noms des principaux vaisseaux qui ont coulé. 1866, 11 janvier. — Le steamer "London" en route pour Melbourne, coulé dans la baie de Biscaye; 220 morts. 1868, 8 octobre. — Steamer "Evening Star", de New-York à la Nouvelle-Orléans; près de 250 pertes de vie. 1867, 29 octobre. — Steamer "Rhône and Wye", et près de 50 autres vaisseaux sont jetés sur les rives de Saint-Thomas, Antilles, par un cyclone; près de 1,000 personnes périssent. 1870. — Le steamer "City of Boston" quitta New-York avec 117 passagers. On n'en entendit plus parler. 1871, 31 juillet. — Le bateau traversier "Westfield" fait explosion dans le port de New-York; 100 pertes de vie. 1873, 22 janvier. — Le "North Fleet" coule à la suite d'une collision près de Dunegness; 300 pertes de vie. 1873, 23 novembre. — "L'Atlantida", de ligne White-Star, sombre non loin de la Nouvelle-Ecosse; 547 pertes de vie. 1873, 23 novembre. — "La Ville du Havre", de la ligne française, faisant le service de New-York au Havre, vient en collision avec le "Loch Earn" et coule en 16 minutes; 110 pertes de vie. 1874, 26 décembre. — Le "Cospo-trick", paquebot proposé aux immigrants, prend feu et coule au large d'Ankland; 476 morts. 1875, 7 mai. — Le "Schiller", paquebot-poste, donne contre un écueil aux îles Scilly; 200 pertes de vie. 1875, 4 novembre. — Le "Pacific", steamer américain, vient en collision à 80 milles au sud-ouest de Cap Flat-trick; 236 pertes de vie. 1877, 24. — L'avisio américain "Huron" coule au large de la Caroline du Nord; 110 pertes de vie. 1878, 31 janvier. — Le steamer "Metropolis" coule au large de la Caroline du Nord; 104 pertes de vie. 1878, 24 mars. — "L'Eurydice", un vaisseau-école anglais, coule près de l'île de Wight; 300 pertes de vie. 1878, 8 septembre. — Le "Princess Alice" coule après une collision sur la rivière Thames; 700 pertes de vie. 1878, 18 décembre. — Le "Byzantine", paquebot français, frappe le paquebot anglais "Rinaldo" dans le Détroit des Dardanelles; 210 pertes de vie. 1879, 2 décembre. — Le steamer "Borussia", coule au large des côtes d'Espagne; 174 pertes de vie. 1880, 31 janvier. — "L'Atlantida", vaisseau-école anglais, quitte les Bermudes avec 200 hommes. Il est disparu depuis. 1881, 30 août. — Le steamer "Teuton" périt au large du Cap Bonne-Espérance, 200 pertes de vie. 1883, 3 juillet. — Le steamer "Daphne" chavire; 124 pertes de vie. 1884, 18 janvier. — Le "City of Columbus" coule au large de Gay Head Light, Mass.; 99 pertes de vie. 1884, 19 avril. — Le bateau "Promena" et le steamer "State of Florida" viennent en collision en pleine mer et coulent; 145 pertes de vie. 1884, 25 juillet. — Le steamer espagnol "Gijon" et le steamer anglais "Lux" se frappent au large du Finistère; 150 pertes de vie. 1885, 25 janvier. — Le steamer "Kapunda" vient en collision avec la barque "Ada Melrose" au large de la côte du Brésil; 300 pertes de vie. 1887, 15 novembre. — Le steamer anglais "Wale Young" prend feu en route Canton et Hong Kong; 400 pertes de vie. 1888, 13 septembre. — Le steamer italien "Sur America" et le paquebot "Lafrance" se frappent près des îles Canary; 89 pertes de vie. 1889, 16 mars. — Les vaisseaux de guerre américains "Trenton", "Vandalia" et "Nipec" ainsi que les paquebots allemands "Adler" et "Ebor" s'entrechoquent au large de l'île de Samoa; 147 pertes de vie. 1890, 2 janvier. — Le "Persia" sombre au large de l'île de Corse; 130 pertes de vie. 1890, 17 février. — Le "Duburg" sombre dans la mer de Chine; 400 pertes de vie. 1890, 17 mars. — "L'Utopia" vient en collision avec le paquebot anglais "Anso" au large de Gibraltar; 574 pertes de vie. 1890, 19 septembre. — La frégate turque "Ertoqrug" sombre au large du Japon; 540 pertes de vie. 1890, 27 décembre. — Le paquebot anglais "Shanghai" brûle dans la mer de Chine; 101 pertes de vie. 1891, 17 mars. — "L'Utopia" vient en collision avec le paquebot anglais "Anso" au large de Gibraltar; 574 pertes de vie. 1891, 17 mars. — Le "Bourgeois", appartenant à la Compagnie Générale Transatlantique allant de New-York au Havre, en 1898, allait à grande vitesse à 160 milles au nord de son chemin quand, au large de l'île au Sable, elle fut frappée par le "Comorysthul". Il y avait à bord 508 passagers dont 447 se sauvèrent. Une seule femme fut sauvée. Des 233 hommes d'équipage, 199 dont le capitaine, périrent. Dans le port de Tacoma, en janvier 1899, l'"Adelana", quatre-mâts anglais, verra la quille en haut pendant une tempête. Tout l'équipage dormait. Le capitaine se noya avec 14 hommes, le cuisinier, qui était à terre, ayant sauté la vie sauve. 1 col encadré.

Le "Parisian" et le "Virginian" à New-York

New-York, 16. — La ville de New-York est sous le coup d'une profonde émotion, causée par la nouvelle terrifiante du naufrage du "Titanic". On a peine à croire que cette toute récente merveille d'architecture maritime qu'on disait hier encore insubmersible, soit maintenant à dix mille pieds de profondeur dans l'Atlantique, au large des bancs de Terrenoupe.

Des scènes pénibles

Des scènes pénibles se sont déroulées toute la nuit, et dans la matinée, aux bureaux de la ligne White Star, dans Broadway.

LE MUTISME DE LA COMPAGNIE

Pour une raison inexplicable, la Compagnie s'est abstenue de rendre public des nouvelles qu'elle possédait depuis plusieurs heures.

ASTOR PLEURE

Vincent Astor, fils unique de John Jacob Astor, fut l'une des rares personnes qui obtinrent la permission de voir le vice-président Franklin.

Des dépêches contradictoires

Newport, R.I., 16. — La station de T.S.F. a recueilli le message suivant qui échoit échangé entre les navires en mer : Huit cent personnes ont sombré avec le "Titanic". Le message était incomplet et ne donnait pas de signatures.

Declarations de M. Hannah

Un reporter du "Devoir" est allé rencontrer M. Hannah, directeur du service des passagers de la ligne Allan, qui lui a déclaré que le "Virginian" est en route pour Liverpool et que le message qui nous disait qu'il remportait le "Titanic" vers un port de notre continent est absolument faux.

L'OPPOSITION EST PRETE

Le parti conservateur, dit M. Charles Beaubien, est prêt à faire la lutte. — Sir Wilfrid Laurier entrera-t-il en lice ?

Pas une seule élection par acclamation. — M. Tellier parcourra la province. — Le rôle d'Armand Lavergne

Les assemblées dans les deux camps s'annoncent partout (VOIR EN PAGE 5, LE BANQUET DECARIE)

M. Charles Beaubien a déclaré, au cours d'une conversation avec un journaliste, que le parti conservateur de la province est plus prêt à la lutte qu'il ne l'a été depuis la défaite de l'administration Mercier.

On annonce de Québec, que sir Wilfrid Laurier prendrait une part active à cette campagne. La nouvelle est confirmée par des rapports dignes de foi. Les libéraux prétendent que le verdict populaire du 21 septembre dernier a été obtenu par surprise, que sir Wilfrid Laurier a promis une prompte revanche à ses amis d'Ontario, et qu'une fois le gouvernement libéral consolidé dans Québec, une nouvelle lutte sera engagée en faveur de la réciprocité, dès que le parlement d'Ottawa sera dissous, que ce soit dans deux ans ou dans quatre ans.

Les conservateurs ne sont pas de l'avis des libéraux, naturellement. Ils ont renoncé hier soir à la coutume de diviser l'organisation en trois districts : Montréal, Trois-Rivières et Québec. Ils entendent ainsi laisser plus de responsabilité aux organisateurs ruraux et leur permettre de se tenir en contact immédiat et plus suivis avec les électeurs.

L'organisation de l'opposition a fait beaucoup de progrès ces semaines dernières, et M. Beaubien a pu annoncer hier soir que des candidats conservateurs se présenteront dans tous les comtés sans exception. Les conservateurs prétendent être en mesure de renouveler l'administration.

M. Tellier sera à Montréal mercredi et il consultera ses amis. On annonce qu'il ira parler dans tous les centres importants de la province. Les discours qu'il prononcera à Montréal, à Québec, à Sherbrooke, à Trois-Rivières et ailleurs seront un encouragement pour ses partisans.

M. Beaubien a accepté le rôle de chef de l'organisation. Bien qu'il ait été invité à se porter candidat dans plusieurs comtés, il a décidé de consacrer tout son temps à ses fonctions d'organisateur et aux luttes de la tribune populaire.

Le district de Québec, les comtés du Golfe et ceux de Drummond et Arthabaska ont été confiés aux soins de M. Armand Lavergne. Le jeune et énergique député a déjà su communiquer à tous sa confiance dans le succès.

Dans les cantons de l'Est, l'hon. M. Rufus Pope, M. Bernard, député de Shefford, et M. Girard, député de Compton, conduiront la bataille, avec M. Pennington, de Mégantic.

Trois-Rivières, Saint-Maurice et Champlain seront aux soins de M. Blondin, M. Tellier prendra personnellement la direction de la campagne dans Joliette, Mastigoné, Berthier et l'Assomption.

M. Victor Allard sera candidat dans Berthier et M. Georges Lafontaine dans Maskinongé. Il est possible que le chef de l'opposition soit candidat dans l'Assomption en même temps que dans Joliette.

M. Jean Prévost dirigera la lutte dans les comtés du nord, Terrebonne, Deux-Montagnes, Tremblay, Pontiac, Ottawa et Labelle.

Il est rumored que sentant le terrain se dérober sous lui dans Nicolet, M. Chs. Devlin tentera fortune dans le nouveau comté de Témiscamingue. Il trouvera là à qui parler.

M. Savé se dit un nouveau candidat dans Deux-Montagnes, M. Slater, qui a fait la lutte dans Argenteuil il y a quatre ans, se présentera encore cette année, avec l'appui de M. Perley, qui se dit sûr de la victoire.

Sur la rive sud, M. Patenaude, dans Laprairie, M. Plante dans Beauharnois, dirigeront la bataille.

M. Cousineau est sûr de son élection dans Jacques-Cartier. On parle de M. E. Léonard, dans Laval.

M. C. E. Gauz organisera la lutte dans St-Georges, Westmount, Saint-Laurent, Sainte-Anne et Huntingdon. Les conservateurs auront leur convention à l'Auditorium pour la division Saint-Laurent, et à la salle Ste-Anne, pour le choix du candidat dans la division du même nom.

On parle de M. Wm. Rutherford, comme candidat libéral dans Westmount contre le col. Smart.

ASSEMBLEE OPPOSITIONNISTE A ST-HENRI (HOCHELAGA)

Dans la salle de l'Hôtel de-Ville de St-Henri, Hochelaga, jeudi soir, le 18, à huit heures, assemblée de tous les amis de la cause oppositionniste à Québec.

On y choisira les délégués de la convention, qui aura lieu à une date fixée à cette assemblée.

DELEGUES FRANÇAIS EN AMERIQUE

Très importante délégation à l'occasion du dévoilement du monument de Champlain, à Bluff-Point. C'est un buste de la France, par Rodin, qui servira de bas relief

LE BANQUET DU COMITE FRANCE-AMERIQUE AU WINDSOR

La délégation qui viendra présenter aux Etats-Unis un buste de la France, par Rodin, qui servira de bas-relief au monument de Champlain, à Bluff-Point, se composera de MM. Gabriel Hanotaux, membre de l'Académie française, ancien ministre des Affaires Etrangères, président du Comité France-Amérique; Etienne Lamy, membre de l'Académie française, directeur du "Correspondant"; René Bazin, membre de l'Académie française; Cormon, président de l'Académie des Beaux-Arts; le général Beugnot, ancien vice-président du conseil supérieur de la Guerre, M. d'Estournelles de Constant, sénateur; M. Louis Barthou, député, ancien ministre de la Justice; M. Vidal de la Blache,

BEAUHARNOIS

Le 19 courant, à Valleyfield, à 2 heures de l'après-midi, les députés oppositionnistes du comté de Beauharnois tiendront leur convention à la salle du club Cartier. Il est certain que M. Arthur Plante, député actuel sera choisi encore une fois. Après la convention, il y aura une grande assemblée à laquelle MM. Plante, Prévost, Cousineau, et Patenaude prendront la parole.

ASSEMBLEE A GRANBY

M. Tellier, le 27 avril, accompagné de l'hon. sénateur Rufus Pope, Lavergne, Prévost, L. P. Bernard, A. W. Girard et James Davidson, adressera la parole à Granby, au cours d'une grande assemblée. Le soir, dans la grande salle de banquet de l'Hôtel Granby, il y aura un grand souper, sous les auspices de l'Association Conservatrice du comté de Shefford, en l'honneur de MM. Bernard et Davidson.

BERTHIER

Le 22 du courant, à 2 heures de l'après-midi, les oppositions réunies en assemblée à Berthier feront le choix de leur candidat à l'élection provinciale. M. Barrette, député de Berthier, et M. Bellemare, député de Maskinongé, adresseront la parole à l'assemblée.

RICHELIEU

La nouvelle se confirme que M. Charles Quéry sera candidat dans ce comté. L'opposition entend, de son côté, mettre un fort candidat sur les rangs et remporter la victoire.

DIVISION LAURIER

A une assemblée du Club Morin tenue hier au soir au No 45 rue Saint-Vincent, il a été décidé d'appuyer la candidature du Dr Camille Bernier, dans la division Laurier pour les prochaines élections provinciales.

DIVISION SAINT-JACQUES

Un grand nombre de libéraux influents de la division sont opposés à la candidature de M. Robillard, dont la nullité les dégoûte. Ils veulent un candidat qui puisse représenter convenablement la plus belle division électorale de la province.

RIMOUSKI

Si se fait un mouvement, surtout parmi les cultivateurs, pour engager le notaire Couture, du Bic, à se porter candidat, opposé à M. Couture attend que la candidature lui-même offerte par une convention régulièrement convoquée.

MECONTENEMENT A QUEBEC

(De notre correspondant) Québec, 17 avril. — La dissolution des chambres provinciales n'a plus été considérée depuis longtemps comme une chose certaine.

Mais le choix d'une date aussi rapprochée pour les élections a causé un mécontentement général, même dans les rangs ministériels. L'impression générale qui se dégage de l'attitude du gouvernement est condamnée le premier ministre et ses collègues d'avoir précipité ainsi les élections.

Le motif invoqué par le premier ministre n'est guère jugé valable et avec raison. Sir Lomer Gouin a déclaré qu'en agissant ainsi le gouvernement venait pas nuire aux travaux des semaines et débarrasser l'industrie et le commerce de l'attente des élections. Ce motif n'en est pas un et les libéraux de Québec, qui ne cachent pas leur mécontentement, répondent que le premier ministre aurait pu facilement fixer la votation au commencement de juin, sans gêner qui que ce soit. Une campagne électorale de quatre semaines seulement à cette époque de l'année où les chemins sont dans un état impraticable n'est pas suffisante et les organisateurs de M. Gouin le savent et ne peuvent s'empêcher de maugréer devant la décision de leur chef.

L'intention de dissolution du gouvernement est manifeste. Il a voulu embarrasser l'opposition en hâtant les élections, mais il s'est mis un doigt dans l'oeil, car le mécontentement chez ses partisans lui sera certainement très préjudiciable.

Dans les cercles oppositionnistes, l'heure de la bataille est accueillie avec enthousiasme. On ne s'ennuie guère de la situation que peu désavantageuse créée par le gouvernement et la lutte va s'engager avec de belles espérances de succès.

L'HON. M. DEVLIN

Québec, 16 avril. — L'hon. M. Devlin a annoncé hier qu'il sera candidat dans le comté de Témiscamingue afin de permettre aux colons de se prononcer sur sa politique de colonisation. Il a par là fait même, mais la rumeur qu'il allait se retirer du cabinet. On ne croit pas qu'il soit candidat dans Nicolet.

REPRESENTANT L'UNIVERSITE DE PARIS

M. de Ribes - Charost, représentant la Chambre de Commerce de Paris, et de quelques autres personnalités notables ont donné les noms plus tard. C'est la plus importante délégation qui soit encore venue en Amérique.

Les délégués s'embarqueront le samedi, 20 avril, à bord de "La France". Après les fêtes de Bluff-Point, ils visiteront New-York, Washington, Boston et Philadelphie.

Ils seront à Montréal le 4 mai, et se rendront ensuite à Québec et à Ottawa.

Le Comité France-Amérique organise en leur honneur, pour le samedi, 4 mai, à l'Hôtel Windsor, un banquet par souscription.